



HAL
open science

Neuville-sur-Oise, ZAC Neuville 2, 1ère tranche (95) [OA 108920]

Aurélien Lefeuvre, Sandrine Robert, Monique Wabont

► To cite this version:

Aurélien Lefeuvre, Sandrine Robert, Monique Wabont. Neuville-sur-Oise, ZAC Neuville 2, 1ère tranche (95) [OA 108920]: Rapport de diagnostic archéologique préventif, du 04-04-2011 au 20-04-2011. OA 108920, SRA - Île-de-France; SDAVO. 2011, 69 p. hal-04516991

HAL Id: hal-04516991

<https://hal.science/hal-04516991>

Submitted on 27 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Neuville-sur-Oise

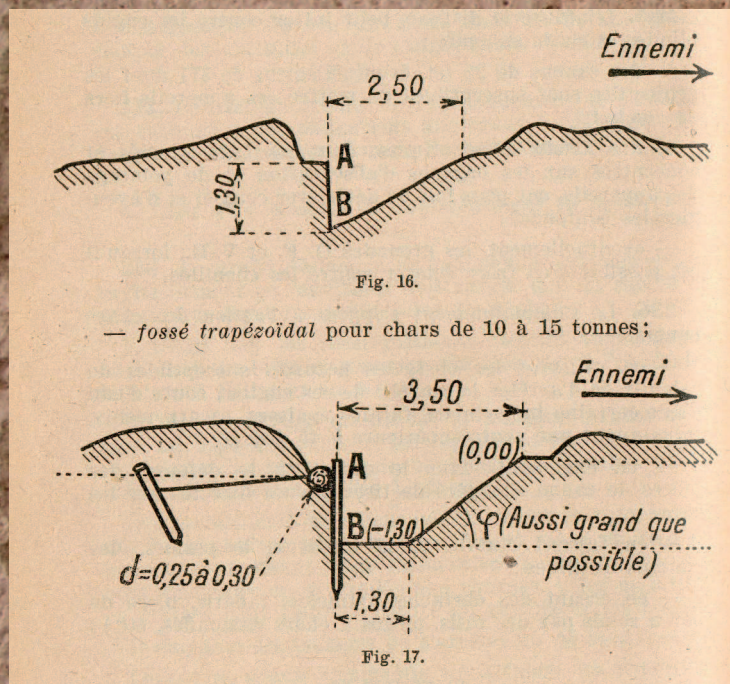
Département du Val d'Oise (95)

“ZAC Neuville 2 - Phase 1”

Rapport de diagnostic archéologique
du 04/04/2011 au 20/04/2011

Arrêté de prescription : 2010-556

Arrêté de désignation : 2011-275



Par
Aurélien Lefevre

Avec la collaboration de
Sandrine Robert
Monique Wabont

Conseil général du Val d'Oise
Service départemental d'archéologie
Abbaye de Maubuisson
95310 Saint-Ouen-l'Aumône

DRAC
Service régional de l'archéologie d'Ile-de-France
47, rue Le Peletier
75009 Paris

Juin 2011

Neuville-sur-Oise

« ZAC Neuville 2 » 1^{ère} tranche

Département du Val d'Oise
(95)

Rapport de diagnostic archéologique préventif

du 04/04/2011 au 20/04/2011

Arrêté de prescription : 2010-556

Arrêté de désignation : 2011-275

N°INSEE de la commune : 95450

Par

Aurélien Lefeuvre

Avec la collaboration de

Sandrine Robert

Monique Wabont

Conseil général du Val d'Oise
Service départemental d'archéologie
Abbaye de Maubuisson
95 310 Saint-Ouen-l'Aumône

DRAC
Service régional de l'archéologie d'Ile-de-France
47 rue Le Peletier
75009 Paris

Juin 2011

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| Fiche signalétique | 5 |
| Intervenants et moyens mis en œuvre | 6 |
| Mots clés des thesaurus | 7 |
| Tableau récapitulatif des résultats | 8 |
| Notice scientifique | 9 |
| Documents administratifs | 10 |
| I Introduction | 13 |
| I.1 Circonstances de l'intervention..... | 13 |
| I.2 État des connaissances avant l'opération..... | 13 |
| I.2.1 Situation géographique..... | 13 |
| I.2.1 Contexte géologique..... | 16 |
| I.3 Contexte historique et archéologique..... | 16 |
| I.4 Étude archéogéographique..... | 20 |
| I.4.1 Environnement oro-hydrographique..... | 20 |
| I.4.2 Inscription dans le réseau viaire (d'ap. Robert 2006)..... | 20 |
| I.4.2.a Inscription dans le réseau de grand parcours : les voies de l'Oise..... | 20 |
| I.4.2.b Autres voies..... | 20 |
| I.4.3 Organisation des trames parcellaires..... | 23 |
| I.4.4 Historique de la parcelle du XVIIIe siècle à aujourd'hui : carto et photo-interprétation..... | 23 |
| I.5 Stratégies et méthodes mises en œuvre..... | 33 |
| I.5.1 techniques de sondage..... | 33 |
| I.5.2 Contraintes..... | 33 |
| I.5.3 Méthodes d'enregistrement..... | 33 |

| | |
|---|-----------|
| II Les occupations archéologiques | 36 |
| II.1 Époque moderne..... | 36 |
| II.1.1 Un piège à loup ou traquenard..... | 36 |
| II.2 Époque contemporaine, fin XIXe-deb. XXe s..... | 38 |
| II.2.1 Une tranchée d'infanterie..... | 38 |
| II.2.1.a Un vestige du siège de 1870 ou de la première guerre mondiale?..... | 40 |
| II.3 La seconde guerre mondiale..... | 41 |
| II.3.1 Genèse de la « ligne Chauvineau »..... | 41 |
| II.3.2 Caractéristiques et implantation géographique..... | 41 |
| II.3.3 Le groupement d'Éragny-Neuville..... | 43 |
| II.3.3.a Les combats..... | 43 |
| II.3.4 Le fossé antichar et ses aménagements..... | 45 |
| II.3.4.a Le fossé 2..... | 45 |
| II.3.4.b Le fossé 3 et son talus défensif..... | 46 |
| II.3.4.c Hypothèse de restitution..... | 49 |
| III Conclusions et perspectives | 51 |
| Liste des figures | 52 |
| Bibliographie | 53 |
| Annexe 1 : Inventaire des structures | 55 |
| Annexe 2 : Inventaire du mobilier | 59 |
| Annexe 3 : Inventaire des photographies | 67 |

FICHE SIGNALÉTIQUE

Région : Ile-de-France

Département : Val d'Oise (95) **Commune :** Neuville-sur-Oise

Code INSEE : 95 450

Lieu-dit ou adresse : La garenne de Neuville

Cadastre : parcelles n° 408 et 409 de la section AL du cadastre de Neuville-sur-Oise (95).

Coord. Lambert I carto : X: 580 941 Y: 1 145 663

Coord. Lambert 93 : X: 632 386 Y: 6 879 378

Altitude : 46 à 49 m NGF

Propriétaire du terrain :

Parcelle n° 408 Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (CACP)

Parcelle n° 409 État

Protection : Aucune

Arrêté de prescription n° : 2010–556 en date du 30/08/2010

Arrêté de désignation n° : 2011–275 en date du 30/03/2011

Responsable désigné : Aurélien Lefeuvre

Organisme de rattachement : Conseil général du Val d'Oise

Maître d'ouvrage des travaux : Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (CACP)

Nature de l'aménagement : Zone d'Aménagement Concerté (ZAC)

Opérateur chargé des travaux : Service Départemental d'Archéologie du Val d'Oise (SDAVO)

Surface du projet d'aménagement : 86 000 m²

Dates d'intervention sur le terrain : 4 avril 2011 au 20 avril 2011

Surface accessible : 78 649 m²

Surface sondée : 9 785 m² **% de la surface sondée :** 12,44 %

Problématique de recherche et principaux résultats :

Un diagnostic archéologique a été prescrit par les services de l'État au lieu-dit «La garenne de Neuville» sur la commune de Neuville-sur-Oise (Val d'Oise – 95). Cette opération a été motivée par la construction prochaine du Centre National de Conservation des Patrimoines (CNCP) au sein de la future ZAC Neuville 2.

L'attention des services de l'État a été alertée en particulier par la position de verrou de ce site sur une boucle de l'Oise et la présence probable de vestiges de la seconde guerre mondiale.

Résultats : Mise en évidence de vestiges modernes d'une activité cynégétique des piégeage des nuisibles, d'une tranchée d'infanterie du siège de 1870 ou de la première guerre mondiale, et d'un fossé antichar de la deuxième guerre mondiale appartenant à la «ligne Chauvineau».

Lieu de dépôt temporaire du matériel archéologique :

SDAVO – Abbaye de Maubuisson – 95310 Saint-Ouen-l'Aumône

INTERVENANTS ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

Intervenants scientifiques :

SRA: Jean-Marc Gouedo Conservateur en charge du dossier

SDAVO: Aurélien Lefeuvre Responsable scientifique

Intervenants administratifs :

DRAC Ile-de-France, SRA: Bruno Foucray Conservateur régional de l'archéologie

SDAVO: Patrice Rodriguez Chef de service

Bernard Poirier Responsable archéologie préventive

Aménageur : Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (CACP)

Financement : Redevance d'archéologie préventive

Terrain :

Préparation: Bernard Poirier, Aurélien Lefeuvre

Diagnostic: Aurélie Battistini, Aurèle Gaultier, Jean-Pierre Labbé, Aurélien Lefeuvre

Photographies: Aurélie Battistini, Aurèle Gaultier, Aurélien Lefeuvre

Topographie: Aurélien Lefeuvre, Aurèle Gaultier (GPS Leica CS10)

Post-Fouille :

Rédaction: Aurélien Lefeuvre

DAO: Aurélien Lefeuvre, Aurèle Gaultier, Aurélie Battistini

Dessin de mobilier: Aurélie Battistini

Archéogéographie: Sandrine Robert

Contexte archéologique: Aurélien Lefeuvre, Monique Wabont

Mise en page: Jean Cumin, Aurélien Lefeuvre

Intervenants techniques :

Terrassement mécanique: 1 pelleteuse hydraulique de 22 tonnes sur chenilles, avec godet de curage de 3 m ou 2 m et godet de terrassement de 1 m.

Conducteur: Julien Vallet (Société Beaussire)

MOTS CLÉS DES THESAURUS

Chronologie :

| | | | |
|--------------------------|----------------------------------|-------------------------------------|----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | Paléolithique | <input type="checkbox"/> | Antiquité romaine (gallo-romain) |
| <input type="checkbox"/> | inférieur | <input type="checkbox"/> | République romaine |
| <input type="checkbox"/> | moyen | <input type="checkbox"/> | Empire romain |
| <input type="checkbox"/> | supérieur | <input type="checkbox"/> | Haut-Empire (jusqu'en 284) |
| <input type="checkbox"/> | Mésolithique et Épipaléolithique | <input type="checkbox"/> | Bas-Empire (de 285 à 476) |
| <input type="checkbox"/> | Néolithique | <input type="checkbox"/> | Époque médiévale |
| <input type="checkbox"/> | ancien | <input type="checkbox"/> | haut Moyen Âge |
| <input type="checkbox"/> | moyen | <input type="checkbox"/> | Moyen Âge |
| <input type="checkbox"/> | récent | <input type="checkbox"/> | bas Moyen Âge |
| <input type="checkbox"/> | Chalcolithique | <input checked="" type="checkbox"/> | Temps modernes |
| <input type="checkbox"/> | Protohistoire | <input type="checkbox"/> | Époque contemporaine |
| <input type="checkbox"/> | Âge du Bronze | <input checked="" type="checkbox"/> | Ère industrielle |
| <input type="checkbox"/> | ancien | | |
| <input type="checkbox"/> | moyen | | |
| <input type="checkbox"/> | récent | | |
| <input type="checkbox"/> | Âge du Fer | | |
| <input type="checkbox"/> | Hallstatt (premier âge du Fer) | | |
| <input type="checkbox"/> | La Tène (second âge du fer) | | |

Sujets et thèmes :

| | | Nb | Mobilier | Études annexes |
|-------------------------------------|---------------------|-------------------------------------|--------------------|-------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | Édifice public | <input type="checkbox"/> | Industrie lithique | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | Édifice religieux | <input type="checkbox"/> | Industrie osseuse | <input type="checkbox"/> |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Édifice militaire | <input type="checkbox"/> | Céramique | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | Bâtiment commercial | <input checked="" type="checkbox"/> | Restes végétaux | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | Structure funéraire | <input type="checkbox"/> | Faune | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | Voirie | <input checked="" type="checkbox"/> | Flore | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | Hydraulique | <input type="checkbox"/> | Objet métallique | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | Habitat rural | <input checked="" type="checkbox"/> | Arme | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | Villa | <input type="checkbox"/> | Outil | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | Bâtiment agricole | <input type="checkbox"/> | Parure | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | Structure agraire | <input type="checkbox"/> | Habillement | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | Urbanisme | <input type="checkbox"/> | Trésor | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | Maison | <input type="checkbox"/> | Monnaie | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | Structure urbaine | <input type="checkbox"/> | Verre | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | Foyer | <input checked="" type="checkbox"/> | Mosaïque | <input checked="" type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | Fosse | <input type="checkbox"/> | Peinture | |
| <input type="checkbox"/> | Sépulture | <input type="checkbox"/> | Sculpture | |
| <input type="checkbox"/> | Grotte | <input type="checkbox"/> | Inscription | |
| <input type="checkbox"/> | Abri | <input type="checkbox"/> | Autre | |
| <input type="checkbox"/> | Mégalithe | <input type="checkbox"/> | | |

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS

| Chronologie | Structures | Mobilier | Interprétation |
|----------------------|---|--------------------------------------|-----------------------|
| Époque moderne | Piège de chasse : 1 | Métal Faune | Structure cynégétique |
| Époque contemporaine | Tranchée d'infanterie : 1 Fossé antichar : 1 | Métal Céramique Verre Faune | Structures militaires |

NOTICE SCIENTIFIQUE

Notice scientifique résumant les principaux résultats de l'opération

Un diagnostic archéologique a été prescrit par les services de l'État au lieu-dit «La garenne de Neuville» sur la commune de Neuville-sur-Oise (Val d'Oise – 95). Cette opération a été motivée par la construction prochaine du Centre National de Conservation des Patrimoines (CNCP) au sein de la future ZAC Neuville 2. Ce nouvel équipement culturel comprendra la création des réserves, des ateliers de restauration et des laboratoires du musée du Louvre et de grands musées nationaux.

Les excavations et affouillements nécessaires à la construction des infrastructures et des voiries affecteront profondément le sous-sol. Ils ont justifiés la prescription d'une intervention archéologique visant à repérer et caractériser d'éventuels vestiges intéressant l'histoire et l'archéologie. L'attention des services de l'État a été alertée en particulier par la position de verrou de ce site sur une boucle de l'Oise et la présence probable de vestiges de la seconde guerre mondiale.

Les travaux archéologiques ont été réalisés par le service départemental d'archéologie du Val d'Oise (SDAVO) du 4 au 20 avril 2011. La surface sondée à cette occasion fut de 9 785 m², soit 12,44% de la surface accessible à l'étude pour cette phase d'opération.

Cette première campagne de diagnostic a permis la caractérisation de vestiges des époques moderne et contemporaine. De possibles vestiges antérieurs ont pu être détruits anciennement en raison de la très forte érosion de ce terrain situé en rebord de plateau.

L'époque moderne est représentée à travers la découverte d'un piège à loup ou traquenard renvoyant à une activité cynégétique en lien probable avec une remise de chasse.

L'apport principal est constitué par la mise en évidence de structures militaires de l'époque contemporaine.

En premier lieu, une tranchée d'infanterie témoigne d'une volonté ancienne de barrer le dernier méandre de l'Oise. Il n'a malheureusement pas été possible de déterminer si cet aménagement date de la guerre franco-prussienne de 1870 ou du premier conflit mondial.

En deuxième lieu, cette opération a donné l'occasion de fouiller une tranchée antichar appartenant à la « ligne de défense de la région de Paris » ou « ligne Chauvineau ». Cet ouvrage défensif édifiée en 1939–40 avait pour but de contenir une opération de débordement par le nord des armées allemandes tout en protégeant la capitale.

Ce diagnostic ouvre de nombreuses perspectives d'étude concernant l'archéologie des périodes modernes et contemporaines dans le Val d'Oise. Cette opération a permis de documenter par la fouille les vestiges de la dernière fortification permanente française marquant un épisode important de notre histoire militaire. La sauvegarde de ces archives du sol, gravement menacées par l'urbanisation extensive de la région parisienne, présente un intérêt patrimonial et mémoriel évident.

Ministère de la culture et de la communication

Préfecture de la région d'Ile-de-France

Direction régionale des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par : Jean-Marc GOUEDO

Tél. : 01 56 06 51 80

Fax : 01 56 06 52 01

Mél : jean-marc.gouedo@culture.fr

BF/JMG/ [2010-2673a] 2010 n° 3809

Votre dossier réf.: 2010-1033

Arrêté n° : 2010-556

Le Préfet de la Région d'Ile-de-France, Préfet de Paris
Officier de la Légion d'Honneur, Commandeur dans l'ordre national du Mérite

VU le code du patrimoine, livre V ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU le dossier adressé en date du 28/06/2010, référence 2010-1033, concernant des terrains situés à 95000 Neuville-sur-Oise, ZAC Neuville 2, phase 1 du diagnostic archéologique, par CERGY-PONTOISE AMENAGEMENT permettant d'établir les emprises du projet et de calculer les superficies soumises à diagnostic ; reçu à la Direction régionale des affaires culturelles - service régional de l'archéologie le 21/07/2010 ;

CONSIDERANT que, en raison de leur nature et de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique (position de verrou à la boucle de l'Oise, possibles vestiges de 1940) ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1er : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

région : Ile-de-France

département : Val-D'Oise

commune : Neuville-sur-Oise

adresse : ZAC Neuville 2, phase 1 du diagnostic archéologique

cadastre : section AL parc. 408 et 409

propriétaire : CACP pour AL 408 et Etat pour AL 409

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives ou du service archéologique de collectivité territorialement compétent, agréé au titre de l'article L. 522-8 du code du patrimoine (Conseil général du Val-d'Oise - Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise). Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles 28 et 29 du décret n° 2004-490 susvisé. Le demandeur devra s'assurer que les terrains sont en état d'être diagnostiqués. Entre autre, il devra avoir préalablement réglé les questions d'accessibilité et de sécurité et obtenu les autorisations du ou des propriétaires et ayant-droits. Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par le maître d'ouvrage désigné pour réaliser le diagnostic archéologique sur la base des prescriptions suivantes :

Objectifs : mise en évidence de la présence ou de l'absence de vestiges archéologiques. Dans l'éventualité de présence de vestiges, l'opération devra caractériser lesdits vestiges : état de conservation, profondeur d'enfouissement, épaisseur des niveaux archéologiques, densité, attribution chronologique, surface concernée.

Principes méthodologiques : réalisation de tranchées d'évaluation ou de sondages ponctuels, adaptés à la morphologie et à la topographie du terrain, avec élargissements localisés autour des vestiges structurés. La surface ouverte en sondage doit être au minimum égale à 10 % de l'emprise du projet. Un quart des structures mises au jour doit être testé au minimum. Préalablement au démarrage sur le terrain de l'opération de diagnostic, le responsable scientifique désigné prendra contact avec l'agent du Service régional de l'archéologie chargé du suivi de cette opération, afin d'établir un premier bilan de la documentation existante sur l'environnement géologique, historique et archéologique.

Qualification du responsable scientifique : archéologue généraliste, habitué à sonder en milieu rural

Article 3 : Le diagnostic portera sur une emprise de 86000 m² conformément au plan joint (Le bois classé ne peut pas être sondé).

Article 4 : Le service régional de l'archéologie adressera l'inventaire, transmis par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives ou le service archéologique de collectivité territorialement compétent, agréé au titre de l'article L. 522-8 du code du patrimoine, des vestiges archéologiques mobiliers recueillis au cours de l'opération de diagnostic à la personne physique ou morale propriétaire du terrain à la date de début de l'intervention archéologique et l'informerá de ses droits.

Le mobilier archéologique ne pourra cependant donner effectivement lieu au partage, prévu par l'article L. 531-11 du code du patrimoine susvisé, qu'au terme de son étude scientifique et après remise du rapport d'opération au service régional de l'archéologie, laquelle remise intervient après l'achèvement de la phase terrain du diagnostic. La propriété du mobilier archéologique est fixée, après les délais légaux d'étude et de revendication, par l'article L. 523-14 du code du patrimoine.

Article 5 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à CERGY-PONTOISE AMENAGEMENT et au(x) maître(s) d'ouvrage nommé(s) à l'article 2 du présent arrêté.

Paris, le 30/08/2010

Pour le Préfet de région d'Ile-de-France, Préfet de Paris
et par délégation

~~La Directrice régionale des affaires culturelles~~

Bruno Foucray

Conservateur régional de l'archéologie d'Ile-de-France



Original : INRAP Direction Centre/Ile-de-France - 31, rue Delizy - 93698 Pantin cedex

Service archéologique de collectivité agréé (Conseil général du Val-d'Oise - Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise - Abbaye de Maubuisson - 95310 Saint-Ouen-l'Aumône)

Copies : CERGY-PONTOISE AMENAGEMENT - à l'attention de Monsieur Anthony VIDALE - Immeuble Le Verger - Rue de la Gare - 95000 CERGY

DRAC d'Ile-de-France / SRA - 47 rue Le Peletier - 75009 Paris



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE

Direction régionale
des affaires culturelles d'Ile-de-France

Affaire suivie par : Jean-Marc GOUEDO
Service régional de l'archéologie
Tél. : 01 56 06 51 80
Fax : 01 56 06 52 01
Mél : jean-marc.gouedo@culture.fr
BF/JMG/ [2010-2673] 2011 n° 1812
Votre dossier réf.: 2010-1033



Arrêté n°:2011-275

Le Préfet de la région d'Ile-de-France

VU le code du patrimoine, livre V ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive, notamment son article 13 ;

Vu l'arrêté n° 2010-556 en date du 30/08/2010 portant prescription de diagnostic archéologique sur le terrain situé : ZAC Neuville 2, phase 1 du diagnostic archéologique à Neuville-sur-Oise ;

CONSIDERANT que, en raison de leur nature et de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique et qu'une opération de diagnostic doit être mise en place ;

ARRETE

Article 1 : L'opération sera réalisée sous la maîtrise d'ouvrage du Conseil général du Val-d'Oise - Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise. Les conditions de sa réalisation sont fixées par convention.

Article 2 : Monsieur Aurélien LEFEUVRE est désigné(e) comme responsable scientifique du diagnostic.

Article 3 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au Conseil général du Val-d'Oise - Service départemental d'archéologie du Val-d'Oise.

Paris, le 30/03/2011

Pour le Préfet de la région d'Ile-de-France
et par délégation,
pour la Directrice régionale des affaires culturelles



Bruno Foucray
Conservateur régional de l'archéologie d'Ile-de-France

Original : Intéressé
Copies : Maître d'ouvrage et Opérateur
Préfecture de département
Gendarmerie
Mairie de Neuville-sur-Oise

Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France
47 rue Le Peletier 75009 Paris - standard 01 56 06 50 00 - télécopie 01 56 06 52 48
Adresse internet : www.ile-de-france.culture.gouv.fr

I Introduction

I.1 Circonstances de l'intervention

Un diagnostic archéologique a été prescrit par les services de l'État au lieu-dit «La garenne de Neuville» sur la commune de Neuville-sur-Oise (Val d'Oise – 95). Cette opération a été motivée par la construction prochaine du Centre National de Conservation des Patrimoines (CNCP) au sein de la future ZAC Neuville 2. Ce nouvel équipement culturel comprendra la création des réserves, des ateliers de restauration et des laboratoires du musée du Louvre et de grands musées nationaux.

Les excavations et affouillements nécessaires à la construction des infrastructures et des voiries affecteront profondément le sous-sol. Ils ont justifié la prescription d'une intervention archéologique visant à repérer et caractériser d'éventuels vestiges intéressant l'histoire et l'archéologie. L'attention des services de l'État a été alertée en particulier par la position de verrou de ce site sur une boucle de l'Oise et la présence probable de vestiges de la seconde guerre mondiale.

Cette première phase de diagnostic sera prochainement complétée par deux autres interventions afin de couvrir l'intégralité de l'emprise de la future ZAC Neuville 2.

Les travaux archéologiques ont été réalisés par le service départemental d'archéologie du Val d'Oise (SDAVO) du 4 au 20 avril 2011. La surface sondée à cette occasion fut de 9785 m², soit 12,44 % de la surface accessible à l'étude pour cette phase d'opération.

I.2 État des connaissances avant l'opération

I.2.1 Situation géographique

(fig. 2 et 3, p. 14 et 15)

La commune de Neuville-sur-Oise se situe au sud du département du Val d'Oise, à 30 km au nord-ouest de Paris. Elle fait partie de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise. Elle se place en bordure de la région naturelle du Vexin français au creux du dernier méandre de l'Oise avant sa confluence avec la Seine.

L'emprise du diagnostic se situe en zone périurbaine entre la ZAC Neuville Université au nord et la ZI des Boutries au sud située dans le département limitrophe des Yvelines. Le terrain est circonscrit au nord par le boulevard Condorcet (RD 54), à l'ouest par la route départementale 203, et à l'est par les lignes de chemin de fer du RER A.

Les parcelles soumises à l'étude sont placées en rebord de plateau (altitude moyenne 50 m NGF), en surplomb de l'amorce d'une boucle encaissée de l'Oise. Les altitudes relevées sur le terrain s'échelonnent de 46 à 49 m NGF.



Fig. 1 : Vue panoramique de l'emprise du diagnostic.

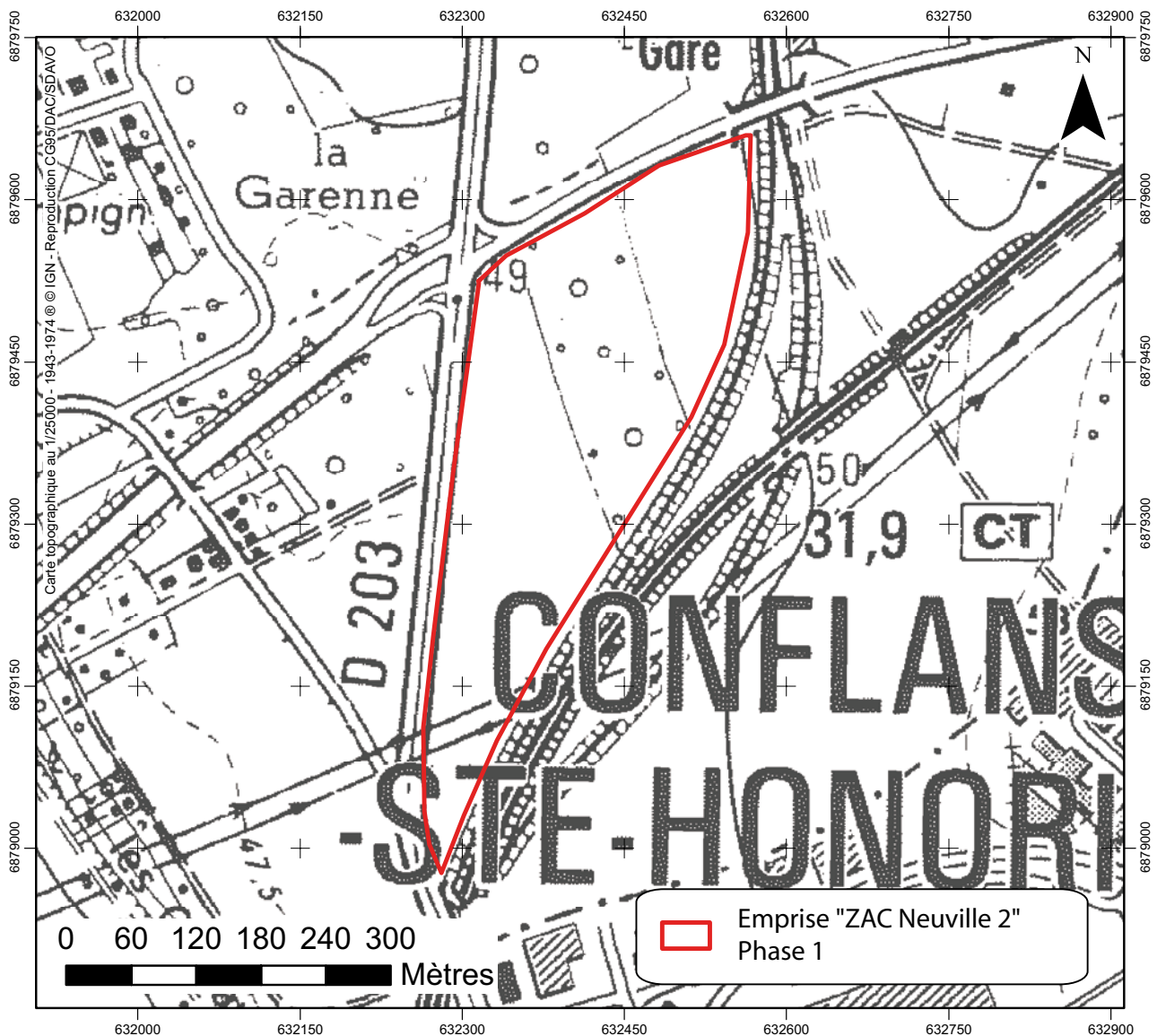
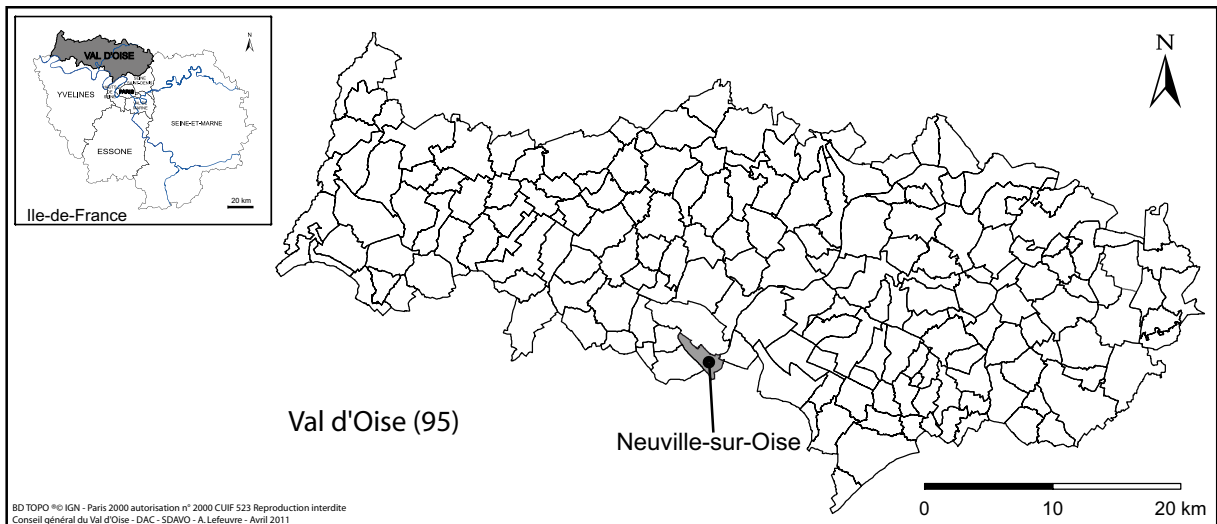


Fig. 2: Carte de l'Ile-de-France, du Val d'Oise et du secteur diagnostiqué.

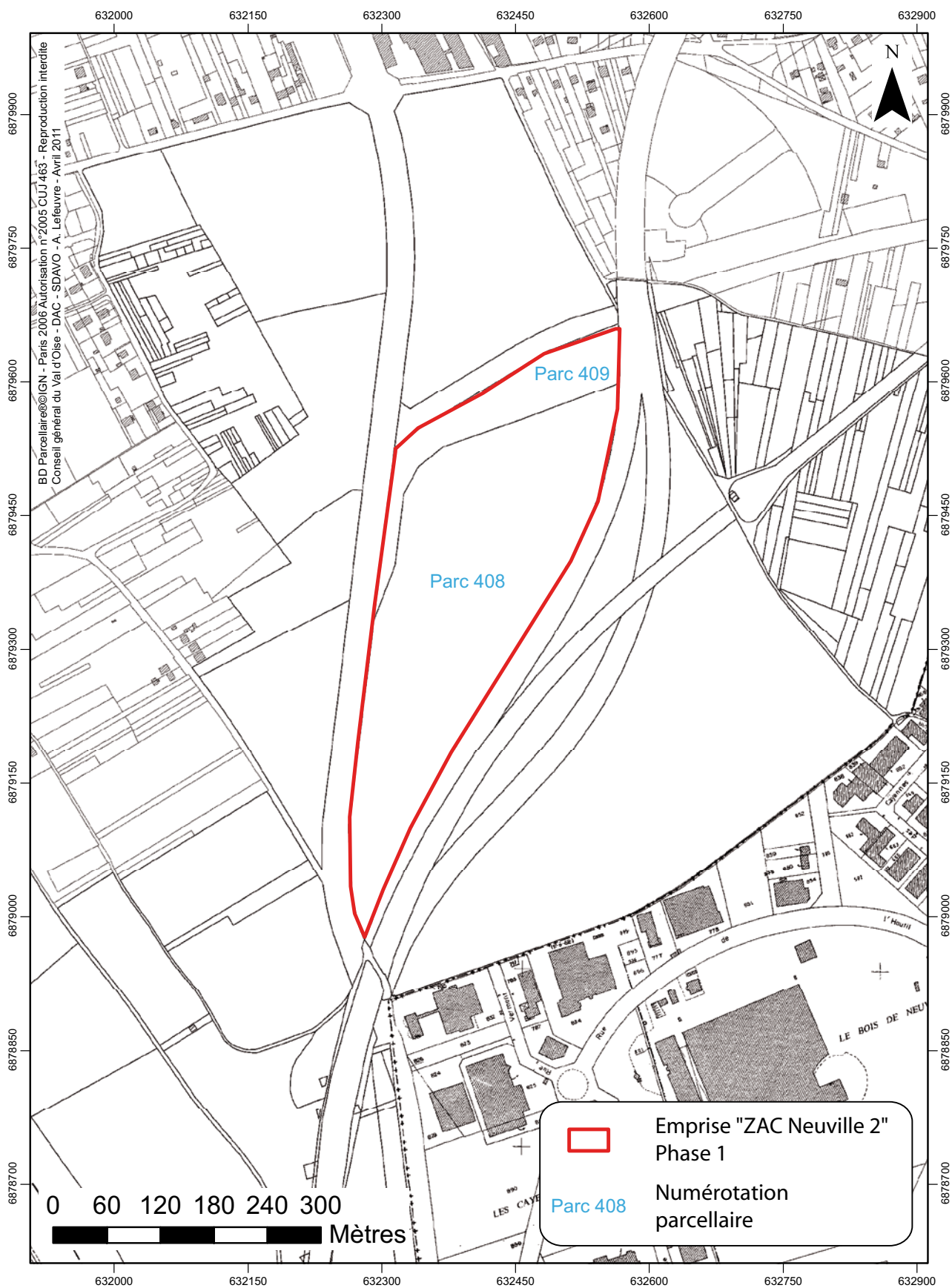


Fig. 3: Plan de localisation de l'emprise du diagnostic sur le cadastre actuel.

I.2.1 Contexte géologique

(fig. 4 p. 17)

Le contexte géologique connu par la carte du BRGM¹ est constitué sur la grande majorité de l'emprise par des éboulis (E). Il s'agit de dépôts de versant en provenance du démantèlement des assises tertiaires. A cet endroit ils sont constitués de calcaire lutétien parfois recouverts de quelques décimètres de sables tertiaires du Bartonien dont le caractère meuble explique leur glissement sur les pentes. A la pointe sud du terrain, ce sont des marnes et caillasses qui sont mentionnées. Elles se présentent classiquement sous forme d'une alternance de lits calcaires plus ou moins épais et de marnes blanches grossières avec caillasses. Une série de six logs (fig. 5 p. 18), régulièrement répartis, ont permis de documenter avec plus de précision les formations de surface. Se succèdent de haut en bas :

- une couche de terre végétale d'une épaisseur comprise entre 0,10 et 0,30 m ;
- dans le Log 5, une strate de sables tertiaires du Bartonien (sables de Beauchamp) dans une légère déclivité a été préservée de l'érosion générale ;
- ensuite s'intercale une couche de limon de plateau sableux brun-roux de puissance variable (0,15 à 0,30 m) ;
- enfin, le socle est représenté par le toit des formations de marnes et caillasses du Lutétien.

I.3 Contexte historique et archéologique

Par Monique Wabont et Aurélien Lefeuvre

(fig. 6 p. 19)

L'examen des données archéologiques dans un rayon d'un kilomètre autour du terrain diagnostiqué révèle des indices d'occupations humaines depuis le Paléolithique final jusqu'aux périodes contemporaines.

Le projet de mise aux normes de la station d'épuration de l'agglomération de Cergy-Pontoise a entraîné un diagnostic archéologique² en juin 2008 (1). Il a montré que les hommes ont occupé à huit reprises une bande de terrain plus ou moins large, entre la rivière et le coteau abrupt. Les premiers furent les chasseurs cueilleurs du Paléolithique final ou de la première partie du Mésolithique. Leur campement a livré des plaquettes ocrées et des nucleus pyramidaux. Deux niveaux représentent le Néolithique ancien et le Néolithique moyen/final. A la fin de la Préhistoire, le lit de la rivière s'est décalé vers l'ouest et on note ensuite des phases d'occupation du Bronze final, de la fin du Hallstatt et de La Tène ancienne. Enfin, des fosses et des fours domestiques représentent une période s'étendant du VII^e au XII^e siècle. De plus un tronçon de fossé antichar (non reconnu) appartenant à la « ligne Chauvineau » construite en 1939 a été topographié.

Mentionnée en 1769, une glacière monumentale (2) fournissait aux habitants du château (hors plan) la glace destinée à rafraîchir les aliments et à la fabrication de sorbets.

En 1863, le comte Cornudet offrit un terrain pour l'édification d'une église consacrée à saint Joseph (3). Jusqu'alors annexe d'Éragny, Neuville fut érigée en paroisse l'année suivante, avant de devenir commune en 1869.

Le sous-sol est propice à l'extraction de matériaux comme l'indiquent les lieudits Les Carrières (4) et Le Trou Canet (6). Les vestiges d'une carrière de calcaire ont été observés lors d'un diagnostic archéologique³ en 2006 (5).

Enfin, un diagnostic archéologique⁴ a été réalisé en 2000 dans le département voisin des Yvelines, sur la ZAC des Boutries à Conflans-Sainte-Honorine. Celui-ci n'a révélé aucun indice archéologique.

1 Bureau de Recherches Géologiques et Minières, carte géologique au 1/50 000^e.

2 Blaser 2008.

3 Durand 2006.

4 Piozzoli 2000.

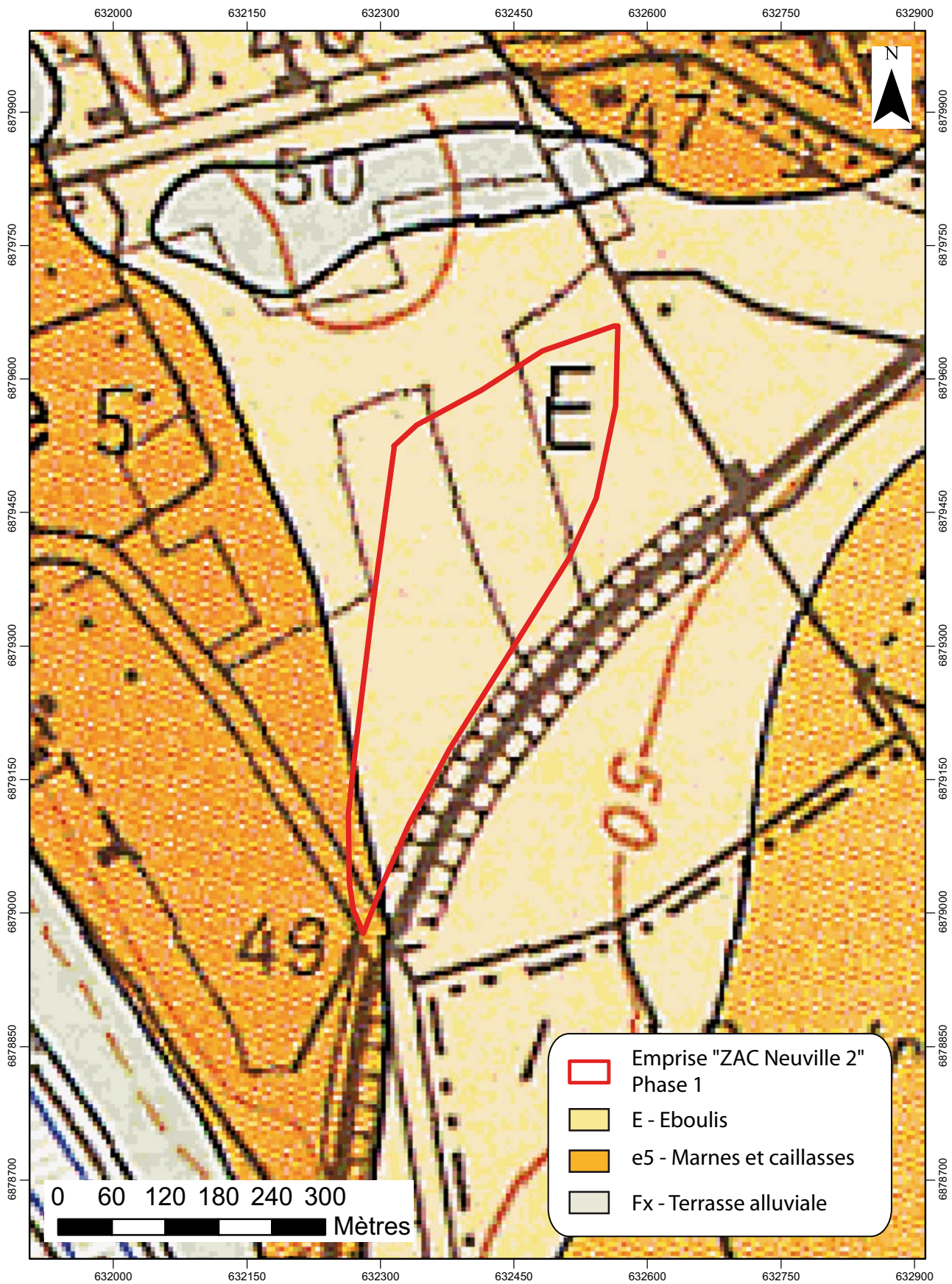


Fig. 4 : Contexte géologique.

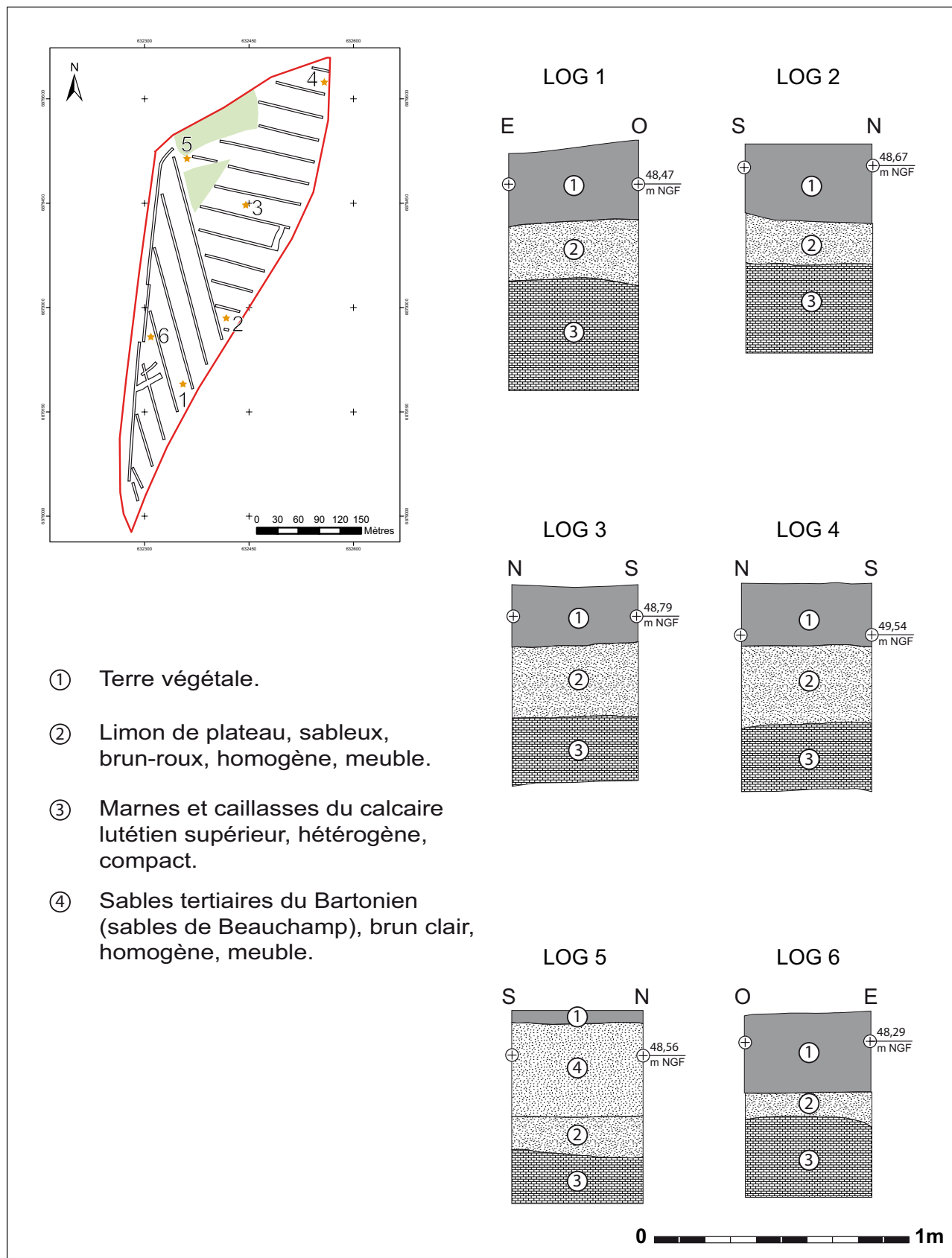


Fig. 5: Logs géologiques

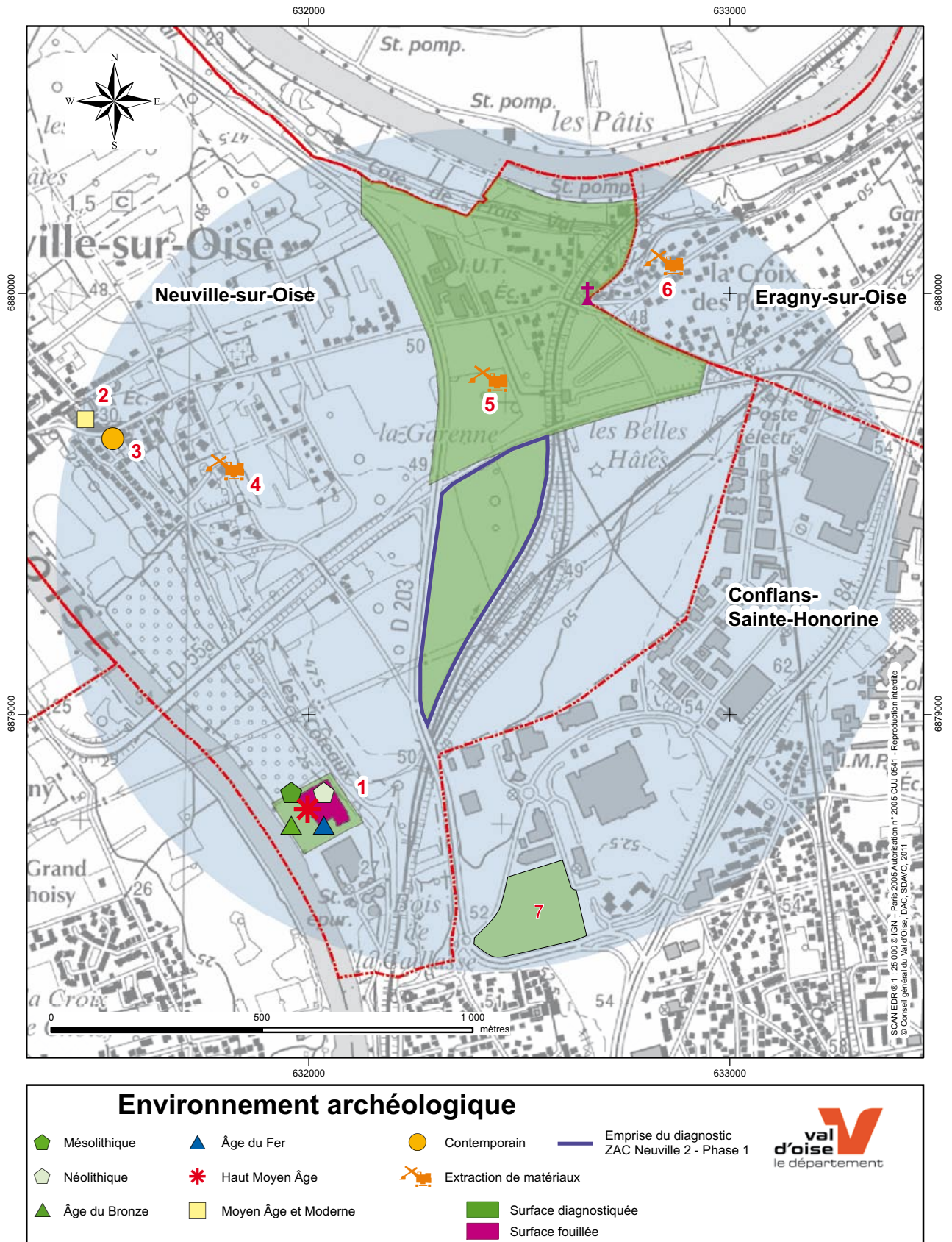


Fig. 6 : Contexte archéologique dans un rayon de 1 km.

I.4 Étude archéogéographique

Par Sandrine Robert

Dans un souci d'exhaustivité, cette étude inclue les trois phases de diagnostic archéologique prévues en amont de la construction de la ZAC Neuville 2.

I.4.1 Environnement oro-hydrographique

(fig. 7 p. 21)

L'emprise est située en rive gauche de l'Oise, sur le versant, hors de la zone inondable, entre 40 et 66 m NGF. Elle est distante de 950 m du lit mineur de l'Oise.

I.4.2 Inscription dans le réseau viaire (d'ap. Robert 2006)

(fig. 8 p. 22)

Le réseau viaire ancien a été fortement remodelé dans tout le secteur.

I.4.2.a Inscription dans le réseau de grand parcours : les voies de l'Oise

Au nord de l'emprise passe le «Chemin de l'Ambassadeur» ou «Chemin de la Princesse» ou «Chemin des Chasses Monsieur».

Cette voie a été redressée dans le méandre de Cergy où elle portait le nom de «Ancienne route de Vauréal à Paris»⁵. Cette portion redressée aurait été établie par Mme La-Roche-sur-Yon pour aller de Paris à Vauréal par son bac particulier de Gency. Elle était déjà figurée sur un plan de Cergy de 1731⁶. Le tronçon passant par Neuville entrait vraisemblablement dans le réseau des Chasse-marées pour la période médiévale et moderne. À Conflans-Sainte-Honorine, il passait à proximité du prieuré de Chennevières. À Cergy, l'itinéraire traverserait l'Oise à la hauteur de l'île où un pont est attesté

au XIV^e siècle avant de se diriger vers Pontoise⁷. Les «marchands et voituriers de poisson de mer», dits aussi «chasse-marée», utilisaient la voie de terre pour assurer l'approvisionnement de la capitale en poisson frais⁸. Selon Benoit Clavel, le transport du poisson de mer est organisé dès le haut Moyen-âge mais c'est surtout à partir du XII^e siècle que les découvertes de restes de poissons de mer abondent⁹. Dans les sources écrites, le terme «chasse-marée» apparaît surtout au XIII^e et XIV^e siècle¹⁰.

La D48 qui limite l'emprise au nord et la D203, à l'est, sont des routes de construction récente.

La voie ferrée a été construite en deux temps : d'abord la ligne de Saint-Lazare partant vers Saint-Ouen et Pontoise, puis la ligne de RER vers le nord (Cergy). Les voies sont construites en déblai ce qui a modifié sensiblement la topographie dans ce secteur.

I.4.2.b Autres voies

Deux chemins arpentés, dont un est dit «Chemin de la Garenne» sur le cadastre napoléonien, se croisaient sur la partie ouest de l'emprise. Leur forme suggère un aménagement en rapport avec un massif forestier ou un parc. Ils sont déjà présents en 1769 (plan de Jacques Bocquillon).

Le chemin qui traverse l'emprise ouest du nord-est au sud-est existe sur les plans au XVIII^e siècle et du début du XIX^e siècle. Il est dit «Chemin de Cergy à Conflans» (1782) ou «Ancien chemin de Conflans-Sainte-Honorine» (1812).

Le chemin qui traverse l'emprise d'est en ouest au nord est déjà dessiné sur le plan de Jacques Bocquillon en 1769. Sur le cadastre napoléonien (1812), il est représenté sous une forme très irrégulière, s'adaptant en partie à celle des parcelles. Il est support de parcellaire. Il s'agit peut-être d'une ancienne crête de labour (levée de terre qui se constitue en relief en bout de

7 Robert 1999, p. 12.

8 Robert 1999, p. 8.

9 Clavel, Yvinec 2010, p. 82-83.

10 En 1260 à Chauny et 1351 à Paris (Fontaine-Bayer 1993, p. 10).

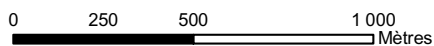
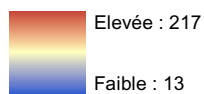
5 Plan d'Éragny-Neuville 1782.

6 Robert 1999, p. 13.



- Hydrographie au début du XIXe siècle
- Hydrographie au début du XIXe siècle
- Emprises des opérations archéologiques prévues

Relief



CG95/ DAC-SDAVO-S. Robert avril 2011
 BD TOPO® © IGN – Paris 2000
 Autorisation n° 2000CUIF 523 - Reproduction interdite

Fig. 7 : Localisation de l'emprise de l'opération dans le contexte oro-hydrographique.

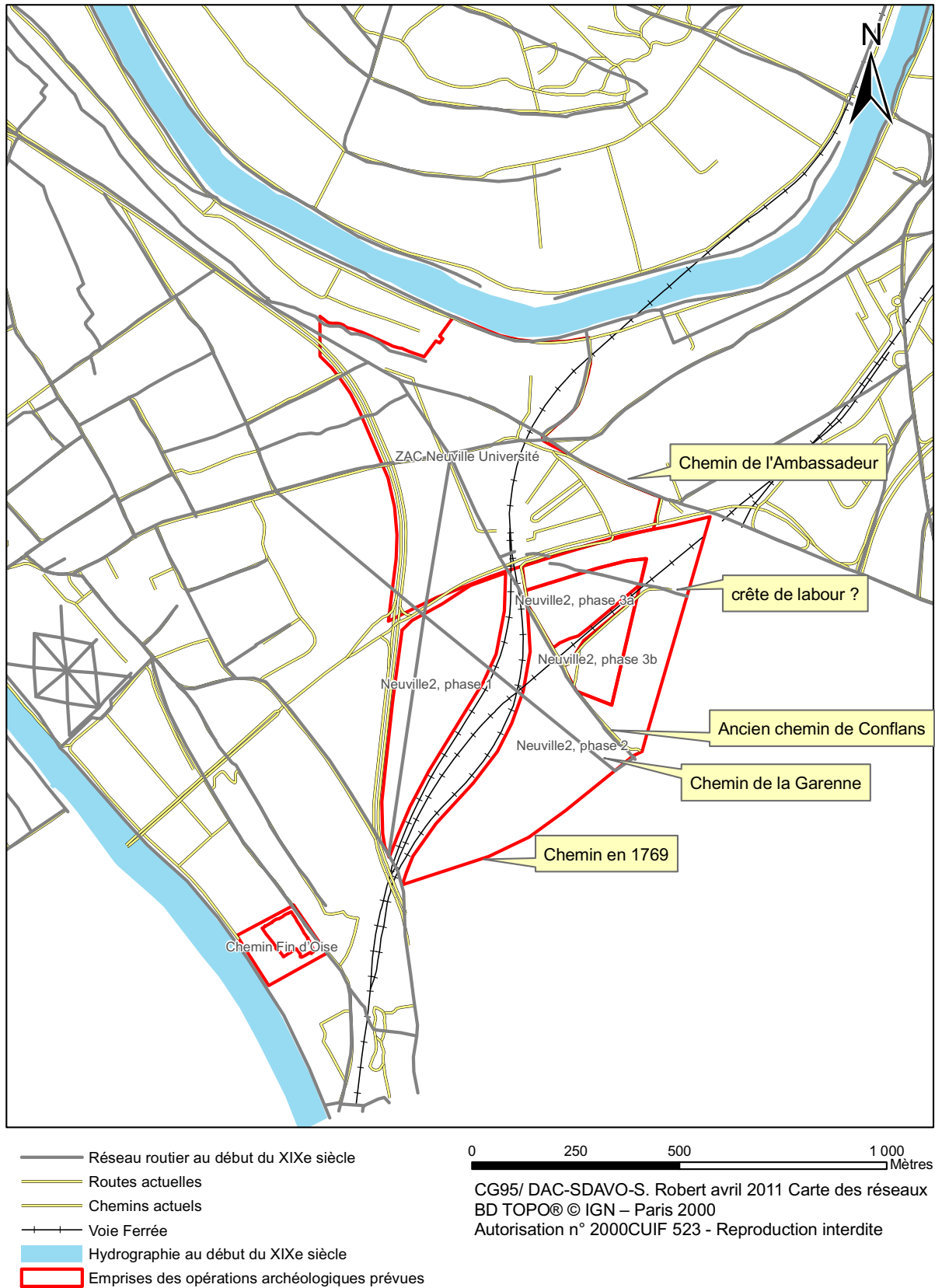


Fig. 8 : Insertion de la zone à diagnostiquer dans le réseau routier.

parcelle et qui est utilisée pour la circulation).

La limite sud de l'emprise correspond à un ancien chemin représenté sur le plan de Jacques Bocquillon en 1769 et le plan d'intendance (1782), mais qui n'apparaît plus sur le cadastre napoléonien. Il marquait la limite sud de la Garenne.

A l'est, la limite de l'emprise correspond à la limite paroissiale entre Éragny-Neuville et Conflans-Sainte-Honorine en 1782.

I.4.3 Organisation des trames parcellaires

(fig. 9 p. 24)

Une masse forestière importante ainsi qu'un vignoble sont représentés sur la carte de Cassini (1756). Le lieu-dit «Garenne de Neuville», la répartition des zones en bois sur le plan d'Intendance et la présence des deux chemins arpentés suggèrent une extension plus importante de la garenne avant le XVIII^e siècle. Effectivement, elle est représentée dans son extension d'origine sur le plan terrier de Jacques Bocquillon en 1769. Le cadastre napoléonien, par les variations dans la forme et la taille des parcelles, permet de localiser les anciennes natures d'occupation du sol. Le vignoble est caractérisé par des lanières étroites et un parcellaire extrêmement découpé très présent à l'est de l'emprise (phase 2 et 3), tandis qu'à l'ouest, les parcelles plus lâches correspondent à l'extension de l'ancien bois comme le montre la bonne concordance entre la répartition de ces parcelles et la présence des deux chemins arpentés. L'emprise était donc caractérisée par une zone boisée à l'ouest, qui a été progressivement défrichée après 1769 pour laisser place à des terres cultivées, une petite zone de bois et une zone de vignoble à l'est, dont ne subsistent que quelques lambeaux au début du XIX^e siècle. D'après le plan de 1769, ces terres appartenaient à la seigneurie de Neuville au milieu du XVIII^e siècle.

L'orientation du parcellaire change sensiblement de part et d'autre du chemin de Conflans. A l'est (phase 1 et une partie de la phase 2), les parcelles sont orientées nord-est/sud-ouest. Elles

s'appuient à la fois sur le chemin de Conflans et le chemin d'Éragny (situé hors emprise au nord), tandis qu'à l'ouest du chemin de Conflans, les parcelles sont orientées nord-est/sud-ouest. Elles s'appuient sur le chemin des Chasse-marées. Cette différence crée un conflit de forme qui se traduit par de longues parcelles en pointe (phase 3) que l'on retrouve aussi en toponymie (Les Pointes).

I.4.4 Historique de la parcelle du XVIII^e siècle à aujourd'hui : carto et photo-interprétation

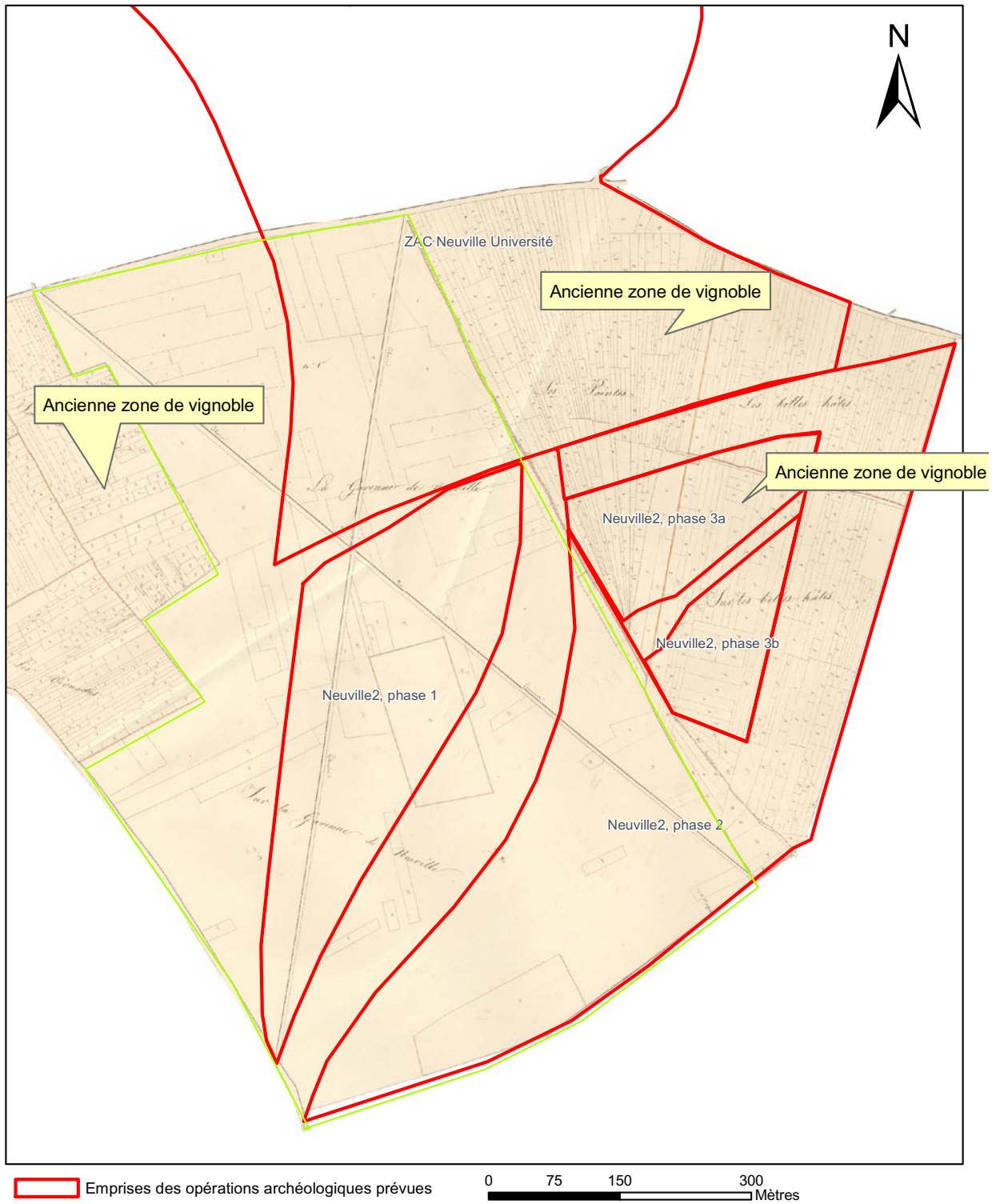
– **État 1769** : Plan terrier par Jacques Bocquillon, 1769, fonds Cornudet, 51Fi 126-1 ADVO50Fi 1 (6J224).

Ce plan parcellaire représente la «Garenne de Neuville» dans son extension d'origine sous la forme d'un figuré unique (pointillé). Elle s'étend jusqu'au chemin de Conflans à l'est et son emprise correspond au parcellaire plus lâche du cadastre napoléonien. Les deux chemins arpentés croisés aboutissent aux quatre coins de la garenne et couvrent en partie son extension. Le parcellaire figuré est très proche de celui du cadastre napoléonien.

– **État 1782** : Plan d'Intendance de Éragny-Neuville (ADVO).

(fig. 10 p. 25)

L'emprise est située au lieu-dit «Garenne de Neuville» à l'emplacement de terres cultivées et de vignes (est et extrémité ouest). Quatre zones boisées sont représentées : au centre (en partie sous la voie ferrée), au sud (phase 2), à l'est (phase 3) et au bout du chemin de Conflans (phase 2).



CG95/ DAC-SDAVO-S. Robert avril 2011 ADVO

Fig. 9 : Organisation du parcellaire. En vert, l'extension de la Garenne en 1769.

– **État 1812** : Cadastre Napoléonien, Éragny, 1812, section M La Garenne, feuilles 1 et 2 © ADVO3P 572 (cf. fig. 3).

A l'ouest, l'emprise est située au lieu-dit «Sur la garenne de Neuville» à l'emplacement d'un parcellaire relativement lâche (culture ou ancien bois). L'emplacement des bois correspond à une parcelle délimitée par un fossé sur les quatre côtés (sauf pour le bois sud, il n'y a pas de fossé au nord). La limite d'emprise sud, qui correspond à la limite de commune entre Neuville et Conflans-Sainte-Honorine, est constituée par un fossé entre la Garenne et le Chemin de Conflans.

A l'est (phase 2 et 3), l'emprise est située sur les lieux-dits «Les belles Hâtes» et «Sur les belles Hâtes», sur un parcellaire caractéristique de vignoble (parcelles longues et étroites).

– **État 1818-1839** : Minutes d'État-major au 1/10000^e, feuille 26bis nord-ouest, archives de la cartothèque de l'IGN.

(fig. 11 p. 27)

Deux bois sur la partie ouest et sud de l'emprise, délimités dans le parcellaire du cadastre napoléonien, sont représentés dans la même extension qu'en 1782. Un petit bois est figuré le long du chemin de Conflans (phase 2). C'est tout ce qui reste du bois qui était figuré dans la zone est (phase 3). Des lambeaux du vignoble et des plantations sont essentiellement présents à l'ouest du chemin de Conflans, dans l'emprise de l'ancienne Garenne. A l'est du chemin de Conflans (phase 3), une des lanières en pointe est occupée par de la vigne et des plantations. Le chemin arpenté le plus à l'ouest est planté de plantations d'alignement dans sa partie nord. Deux chemins parallèles sont figurés en pointillés. Ils ne figurent pas sur le cadastre napoléonien. Une carrière est dessinée à l'ouest du chemin de Conflans (phase 3).

– **État 1858-1875** : Atlas de Pelet au 1/40 000^e, feuille 1, archives de la cartothèque de l'IGN, levé entre 1858 et 1875 pour le Val d'Oise.

La représentation est la même que pour la minute. Les chemins arpentés existent toujours. Les deux nouveaux chemins parallèles sont confirmés.

– **État 1889** : Carte d'État-major au 1/80 000^e, 1889, archives de la cartothèque de l'IGN, fond assemblé CG95/DAC/SDAVO

La voie ferrée Paris-Saint-Lazare est construite. Toute la partie ouest de l'emprise est représentée en bois.

– **État 1892** : Plan directeur feuille 2213-8a, archives de la cartothèque de l'IGN.

Les chemins arpentés ne sont plus figurés. Seule subsiste une bande boisée continue qui joint les deux bois situés à l'ouest de l'emprise qui étaient figurés sur les cartes précédentes. Les deux chemins parallèles sont présents.

– **État 1934** : Plan directeur feuille 2213-8a, archives de la cartothèque de l'IGN.

Idem. Un réseau de chemin connectant les parcelles au chemin de Neuville à l'est (hors emprise) est apparu. Plusieurs chemins sont situés sur l'emprise (phase 1). Un chemin fait office de limite de commune au sud.

– **État 1949** : Mission Pontoise-Meaux F 2213-2313 1949, 2213 – n°472 – Pontoise, 1949, Archives de l'Institut Géographique National, cliché 470.

Le bois est défriché au sud de la voie ferrée. On lit une large tracé blanchâtre rectiligne orientée nord-est/sud-est dans la partie est de l'emprise. Elle vient buter sur la voie ferrée. Elle est longue de 290 m pour une largeur de 24 m. Une autre trace rectiligne blanche plus étroite part de son extrémité vers le nord de l'emprise. Elle est contenue aujourd'hui dans les déblais de la ligne RER (L = 418, l = 12 m). Leur forme rectiligne indique qu'il s'agit d'artefacts contemporains. Ils doivent être assimilés à un fossé de défense antichar comblé.

– **État 1954** : Mission 2213 – 1954, Archives de l'Institut Géographique National, cliché 15.

Les artefacts guerriers sont très visibles. La ligne électrique est construite. L'extraction à l'est est toujours visible. D'autres traces semi-circulaires fossiles peuvent correspondre à d'anciennes extractions. De nouvelles plantations sont apparues.

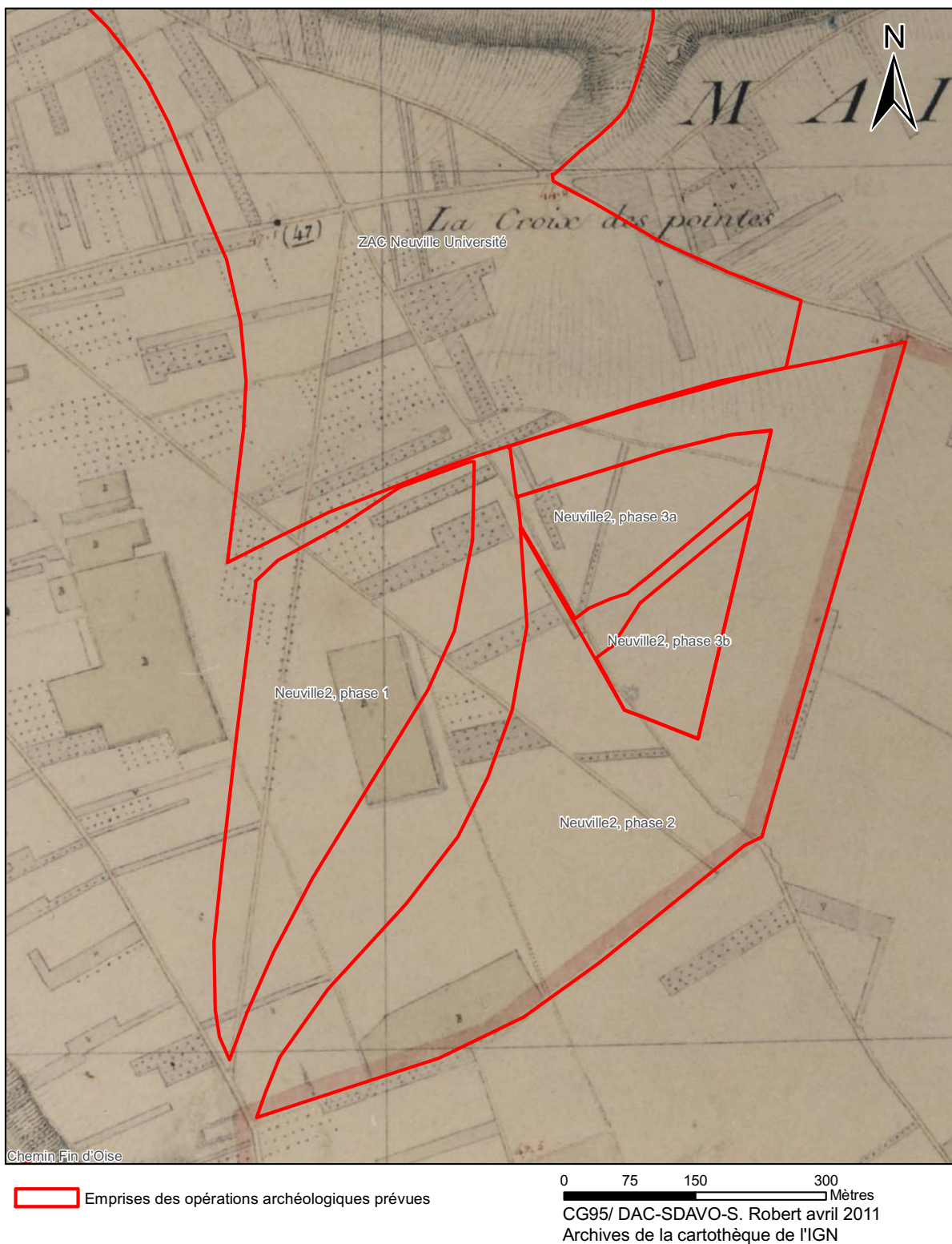


Fig. 11 : Emprise de l'opération sur la Minute d'État-major au 1/10 000 (1818-1839) : en vert, les bois, en gris, le vignoble.

– **État 1956** : Carte de France au 1/20 000^e – Levés directs, XXII 13 F 5-6 – Pontoise, 1956, Archives de l'Institut Géographique National.
Un bâtiment est figuré sur l'emprise au nord-est de l'emprise, le long du chemin.

– **État 1959** : Mission aérienne verticale, F 2213-2413, 1/25 000, IGN, 1959. Cliché 109, Archives de l'Institut Géographique National.

(fig. 12 p. 30)

Un chemin goudronné a été construit au sud de l'emprise (phase 2)

– **État 1987** : Mission aérienne verticale F 87 200-4053 P de juillet-août et octobre-novembre 1987 au 1/20 000^e, cliché n°82, Archives de l'Institut Géographique National.

(fig. 13 p. 31)

La ligne de RER est construite. Une zone très érodée apparaît en limite sud de la phase 1 (emplacement de la tranchée et autour). Au nord-est de la ligne de RER et dans le triangle situé entre les deux voies ferrées le sol a été décapé (phase 2 et 3). La D203 à l'ouest est construite.

– **État 1993** : Mission aérienne verticale, F 2213-2214, 1/30 000, IGN, 1993, cliché 082, Archives de l'Institut Géographique National.

L'extrémité nord de l'emprise est en cours de reboisement. Les ouvrages d'art sur la D48E qui forme la limite nord de l'emprise sont en construction. L'urbanisation au sud et à l'est gagne les limites de l'emprise.

– **État 2000** : Mission aérienne verticale, 2000 FR 5381/300, des 25 et 26 janvier 2000, au 1/30 000^e, cliché 175, Archives de l'Institut Géographique National.

La D48 est construite.

– **État 2003** : Orthophoto IGN 2003, résolution à 0,50cm, dalle sud-ouest.

L'état du sol a peu changé depuis les années 1990, hormis l'extension d'un parking à l'est.

Liste des plans consultés :

(fig. 14 p. 32)

– Plan terrier et figure de la terre et seigneurie de Neuville-sur-Oise, présenté à très haut et très puissant seigneur Esprit François, marquis de Cestellane, par Jacques Bocquillon, arpenteur royal, 1769, fonds Cornudet, 51Fi 126-1 – Neuville-sur-Oise, ADVO50Fi 1 (6J224) Reproduction CG95/DAC/SDAVO.

– Atlas de Trudaine : hors zone couverte

– Plan d'Intendance ou Cadastre de Berthier de Sauvigny, 95127 – Éragny-Neuville, 1782 ©, ADVO25Fi 44, Reproduction CG95/DAC/SDAVO.

– Cadastre Napoléonien, Éragny – Ham, 1812, section M La garenne, feuilles 1 et 2 © ADVO3P 572, Reproduction CG95/DAC/SDAVO.

– Minutes d'État-major au 1/10 000^e, 1818-1839, archives de la cartothèque de l'IGN, fond assemblé CG95/DAC/SDAVO.

– Carte d'État-major au 1/80 000^e, fin XIX^e, archives de la cartothèque de l'IGN, fond assemblé CG95/DAC/SDAVO.

– Atlas de Pelet au 1/40 000^e, feuille 1, archives de la cartothèque de l'IGN, levé entre 1858 et 1875 pour le Val d'Oise.

– Plan directeur au 1/10 000^e, feuille 2213-8a, 1892, archives de la cartothèque de l'IGN.

– Plan directeur au 1/10 000^e, feuille 2213-8a, feuille révisée en 1934, archives de la cartothèque de l'IGN.

– Carte de France au 1/20 000^e – Levés directs, XXII 13 F 5-6 – Pontoise, 1956, cartothèque du SDAVO.


– SCAN EDR ® 1 : 25 000 © IGN – Paris 2005 Autorisation n° 2005 CUJ 0530 – Reproduction interdite.

– BD TOPO®Pays © IGN – Paris 2007 Autorisation n° 2007 CUJ 1615 – Reproduction interdite.

Liste des missions aériennes consultées :

- Mission Pontoise 1934, 2213-n°1 – Région de Pontoise, 1934 © Archives de l'Institut Géographique National, Reproduction CG95/DAC/SDAVO. Cliché 41 et 43 – Illisibles, limites de clichés.
- Mission aérienne verticale F 2213-2313, Pontoise Meaux, 1/25 000, © Archives de l'Institut Géographique National, Reproduction CG95/DAC/SDAVO. Cliché 470. Le cliché est particulièrement endommagé (rayures).
- Mission aérienne verticale, F 2213-2413, 1/25 000, IGN, 1959. © Archives de l'Institut Géographique National, Reproduction CG95/DAC/SDAVO. Cliché 109.
- Mission aérienne verticale, FR 1436, 1/5 000, IGN, 1967 et 1968. © Archives de l'Institut Géographique National, Reproduction CG95/DAC/SDAVO. Aucun cliché sur la zone.
- Mission aérienne verticale, F 4053, 1/20 000, IGN, 1987. © Archives de l'Institut Géographique National, Reproduction CG95/DAC/SDAVO. Cliché 382.
- Mission aérienne verticale, F 2213-2214, 1/30 000, IGN, 1993. © Archives de l'Institut Géographique National, Reproduction CG95/DAC/SDAVO. Cliché n°082.
- Mission aérienne verticale, 2000 FR 5381/300, des 25 et 26 janvier 2000, au 1/30 000^e, © Archives de l'Institut Géographique National, Reproduction CG95/DAC/SDAVO. Cliché 139.
- Orthophoto IGN 2003, résolution à 0,50 cm, dalle sud-ouest, CG95/DAC/SDAVO.



 Emprises des opérations archéologiques prévues

0 75 150 300
Mètres
CG95/ DAC-SDAVO-S. Robert avril 2011
Archives de la photothèque de l'IGN

Fig. 12: Emprise de l'opération sur la mission IGN 1959.

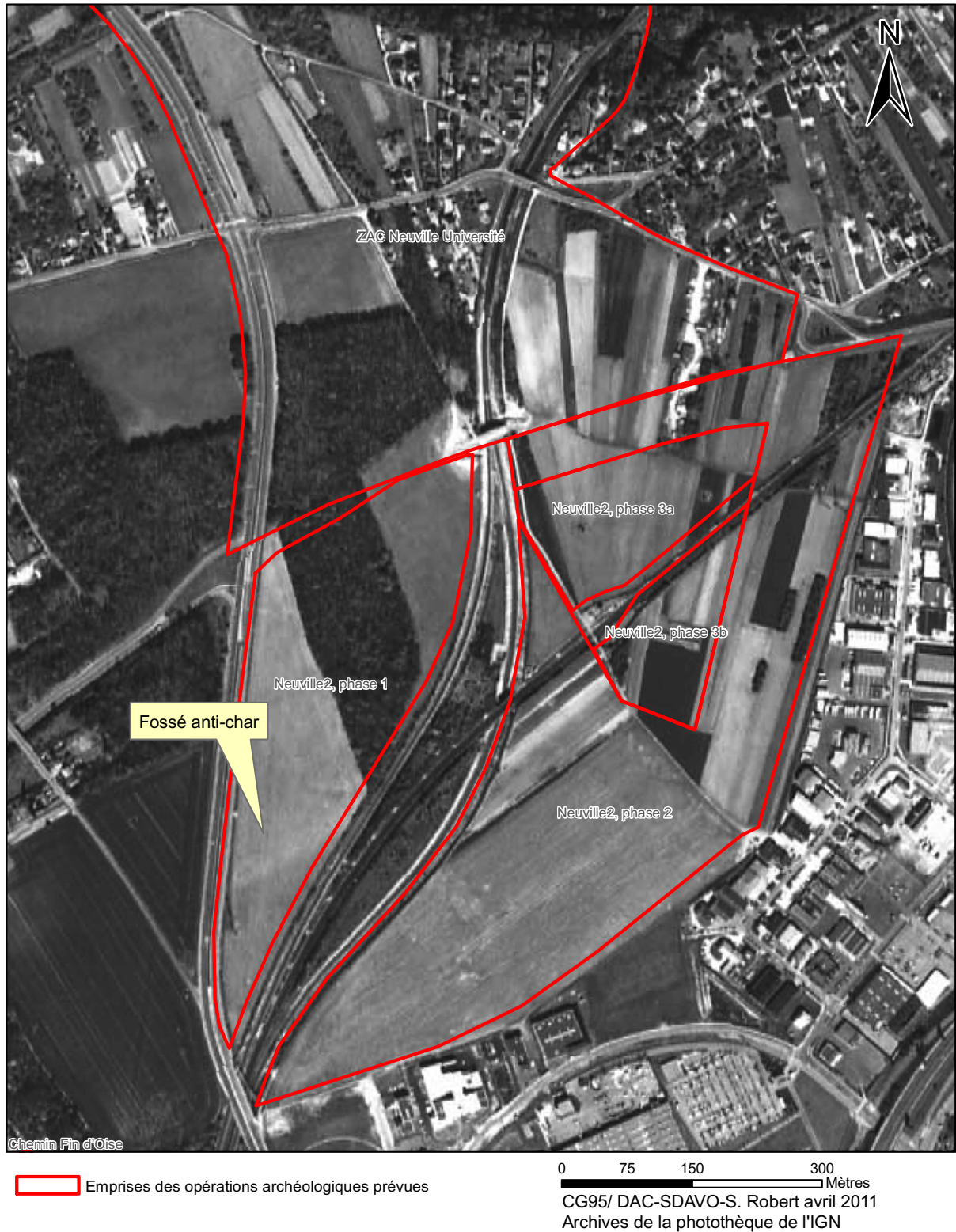


Fig. 13 : Emprise de l'opération sur la mission IGN 1987.



- Emprises des opérations archéologiques prévues
- Synthèse des traces en photo-interprétation

0 75 150 300
Mètres

CG95/ DAC-SDAVO-S. Robert avril 2011
BD ORTHO® © IGN – Paris 2003
Autorisation n° 2004 CUJ 2673 - Reproduction interdite

Fig. 14: Synthèse de la photo-interprétation sur l'orthophotographie de 2003.

I.5 Stratégies et méthodes mises en œuvre

Le montage de l'opération de diagnostic a été réalisé par le service départemental d'archéologie du Val d'Oise (SDAVO).

Sous la responsabilité scientifique d'Aurélien Lefeuvre (archéologue départemental), cette opération s'est déroulée avec le concours d'Aurélié Battistini et Aurèle Gaultier (archéologues contractuels), et de Jean-Pierre Labbé (archéologue bénévole).

Le terrassement mécanique a été effectué par une pelleteuse hydraulique de 22 tonnes¹¹ sur chenilles équipée alternativement d'un godet de curage (2 ou 3 m de large) ou d'un godet de terrassement (1 m de large), pendant une durée de 9 jours ouvrables.

I.5.1 techniques de sondage

(fig. 15 p. 35)

En préalable, des tranchées ont été réalisées le long de la RD 203 afin de sécuriser la zone vis-à-vis du trafic routier et de se prémunir d'éventuelles intrusions (tranchées 1 à 4).

L'intérieur du terrain a ensuite été exploré par des tranchées parallèles d'axe nord-ouest/sud-est (tranchées 5 à 11) puis d'orientation est-ouest (tranchées 12 à 25). Cette disposition visait à recouper perpendiculairement les deux tronçons de fossé antichar de la dernière guerre connus par la documentation. Enfin, une série de six logs a été réalisée régulièrement sur l'emprise afin de reconnaître les formations pédologiques et géologiques.

Le décapage mécanique a consisté à enlever, sous le contrôle d'un archéologue, les niveaux de terre remaniés par les labours ou perturbés, sur une épaisseur variable de 0,20 à 1 m. Les niveaux de substrat géologique ont été atteints sur l'intégralité du terrain.

Ponctuellement, des agrandissements de tranchées ont été effectués. Ces fenêtres de décapages avaient pour but de reconnaître l'extension et

l'orientation des structures linéaires.

L'intégralité des structures archéologiques a ensuite été testée manuellement ou mécaniquement.

La topographie des sondages et des faits archéologiques a été réalisée par l'équipe de fouille au moyen d'un GPS Leica CS10.

I.5.2 Contraintes

Les terrains étaient en culture sur la moitié sud et recouverts de bois et de taillis sur la moitié nord. La majeure partie des zones boisées a fait l'objet d'un abattage (sans dessouchage) en préalable à notre arrivée, à l'exception de deux secteurs. Le premier disposé au nord du terrain, le long du boulevard Condorcet, représente 5036 m² inaccessibles. Il s'agit de terres réservées par l'État en vue d'une prolongation de l'A104 vers l'ouest de la région parisienne. Le second, en forme de triangle, correspond à 2315 m² de bois dont le déclassement par la préfecture n'était pas effectif au moment de notre intervention.

Si la partie sud du périmètre d'étude n'a opposé aucun obstacle au creusement, la partie nord s'est révélée difficile à traiter. Ce secteur était encombré de divers amas de gravats et de déchets, de dalles bétonnées, et de fosses de plantation non rebouchées correspondant à l'ancienne activité d'un pépiniériste. D'autre part, la présence de nombreuses souches a contraint à l'utilisation régulière d'un godet de terrassement à dents, peu propice à un décapage archéologique minutieux.

I.5.3 Méthodes d'enregistrement

L'enregistrement des tranchées de diagnostic a été effectué en continu sur un inventaire de terrain numéroté de 1 à n selon l'ordre d'exécution. L'inventaire de terrain renseigne sur la profondeur et la nature du niveau de décapage, ainsi que sur les structures et/ou le mobilier découverts. Il est accompagné d'un croquis de situation sommaire. Un inventaire informatique des structures est présenté en annexe 1.

Le mobilier collecté a été intégralement traité et conditionné. Un listing est présenté en annexe 2.

11 Conducteur Julien Vallet (société Beaussire).

Les photographies, réalisées sur support numérique, ont été inventoriées dans un fichier informatique en annexe 3.

Toute la documentation écrite, graphique et numérique est conservée au SDAVO, ainsi que le mobilier archéologique.

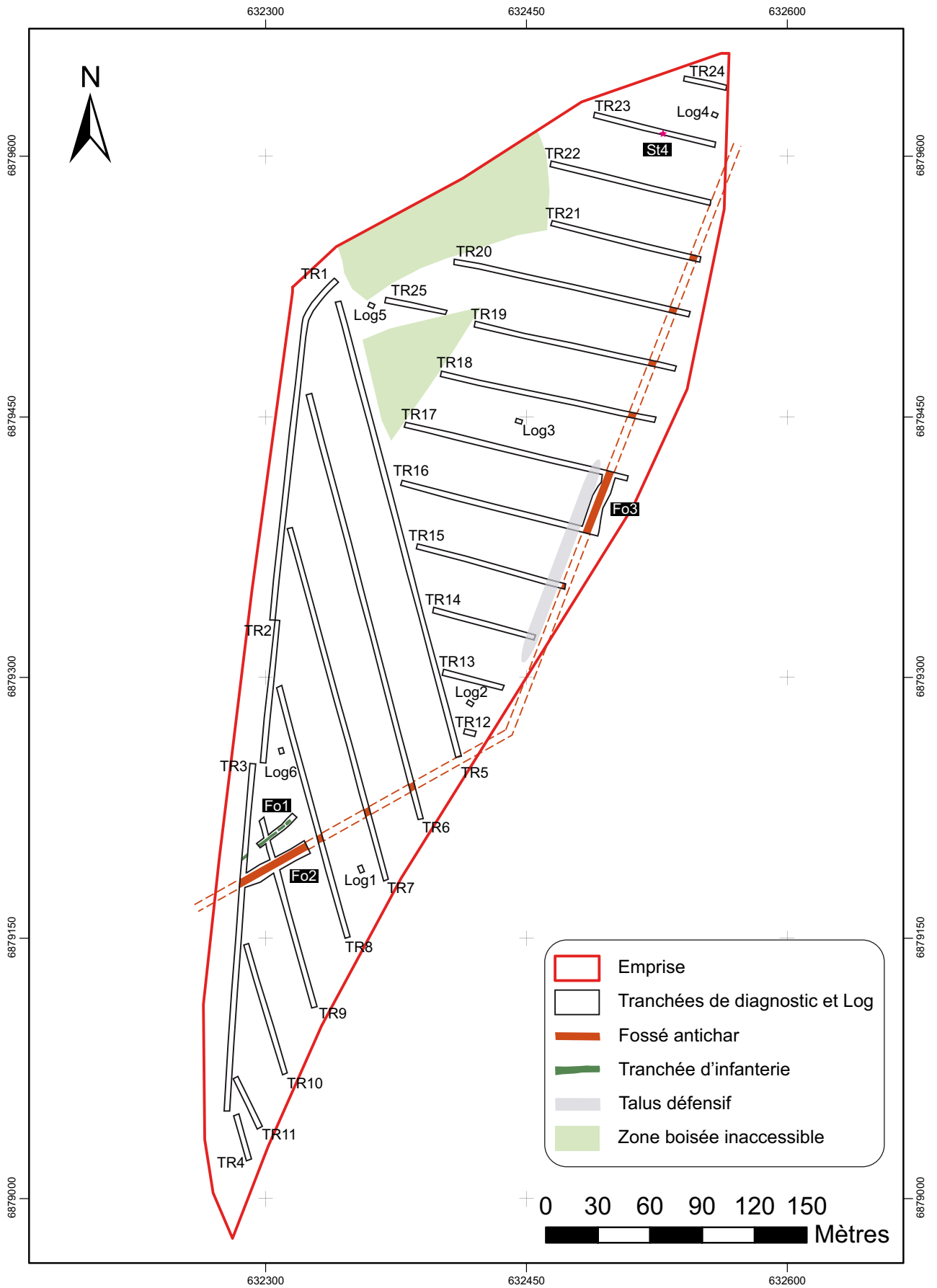


Fig. 15: Plan topographique général – Neuville-sur-Oise « ZAC Neuville 2 » phase 1.

II Les occupations archéologiques

L'étude archéogéographique (voir supra I.4.2.b) a mis en évidence la présence de deux chemins arpentés se croisant sur les parcelles diagnostiquées. Malgré une attention soutenue de l'équipe de fouille, aucun vestige de fossés bordiers correspondant à ce réseau viaire, et à fortiori de bande de roulement, n'a été perçu.

De même, aucune trace de la remise de chasse «La garenne de Neuville», présente sur les plans anciens, n'a été relevée. Ces aménagements sont pourtant susceptibles de laisser des traces même fugaces, comme à «La Vignolle» de Roissy-en-France¹². Cette lacune doit donc être imputée à la forte érosion de ce secteur de Neuville-sur-Oise.

II.1 Époque moderne

II.1.1 Un piège à loup ou traquenard

(fig. 17 p. 37)

La **structure 4** est apparue à 0,50 m sous le niveau du sol, approximativement au centre de la tranchée 23. Il s'agit d'un élément en fer forgé massif déposé dans une poche de sable préservée de l'érosion. Cet objet était par ailleurs entouré de restes de faune dispersés sans connections anatomiques. Ils peuvent être attribués à jeune canidé, possiblement un renard¹³.

Aucune trace de creusement n'a été observée autour de ces vestiges archéologiques répartis à plat sur le même niveau de dépôt.



Fig. 16 : « Piège à loup » ou « traquenard ».

Piège à loup ou traquenard

Fer forgé

Long. : 50,16 cm ; larg. : 21,57 cm

Datation : XVIIe – déb. XIXe s.

Le cadre bâti circulaire est rendu solidaire du ressort et des deux mâchoires par une pièce à œillets maintenue par une targelette sous le dispositif. Au centre se trouvait, selon toute vraisemblance, une palette en matériau(x) périssable(s) (disparue) tenue en place par deux ergots d'armement présents sur la face interne des mâchoires. De plus, un piton tournant traversant le bâti à proximité du ressort permettait probablement le maniement en sécurité de l'objet armé.

Les mâchoires semi-circulaires ont été retrouvées rabattues l'une contre l'autre. Elles sont munies d'une série de griffes droites soudées sur les faces internes.

Le ressort forme le bras du système qui se déploie lors d'un appui sur la palette et libère alors les ergots d'armement.

Le coude du ressort permet l'insertion d'une chaîne au premier maillon trapézoïdal suivi de trois maillons oblongs encadrés de deux maillons en 8 ; enfin un anneau circulaire termine l'élément.

Les pièges à loups ou traquenards sont connues au moins depuis le haut moyen-âge et fonctionnent tous plus ou moins sur le même principe¹⁴. Leur fonction est l'élimination des animaux nuisibles en particulier carnassiers (renards,

12 Damour, Seng 2009 ; Dufour, Hurard 2010.

13 Information Gaëtan Jouanin (CRAVO).

14 Mercuzot 2002.

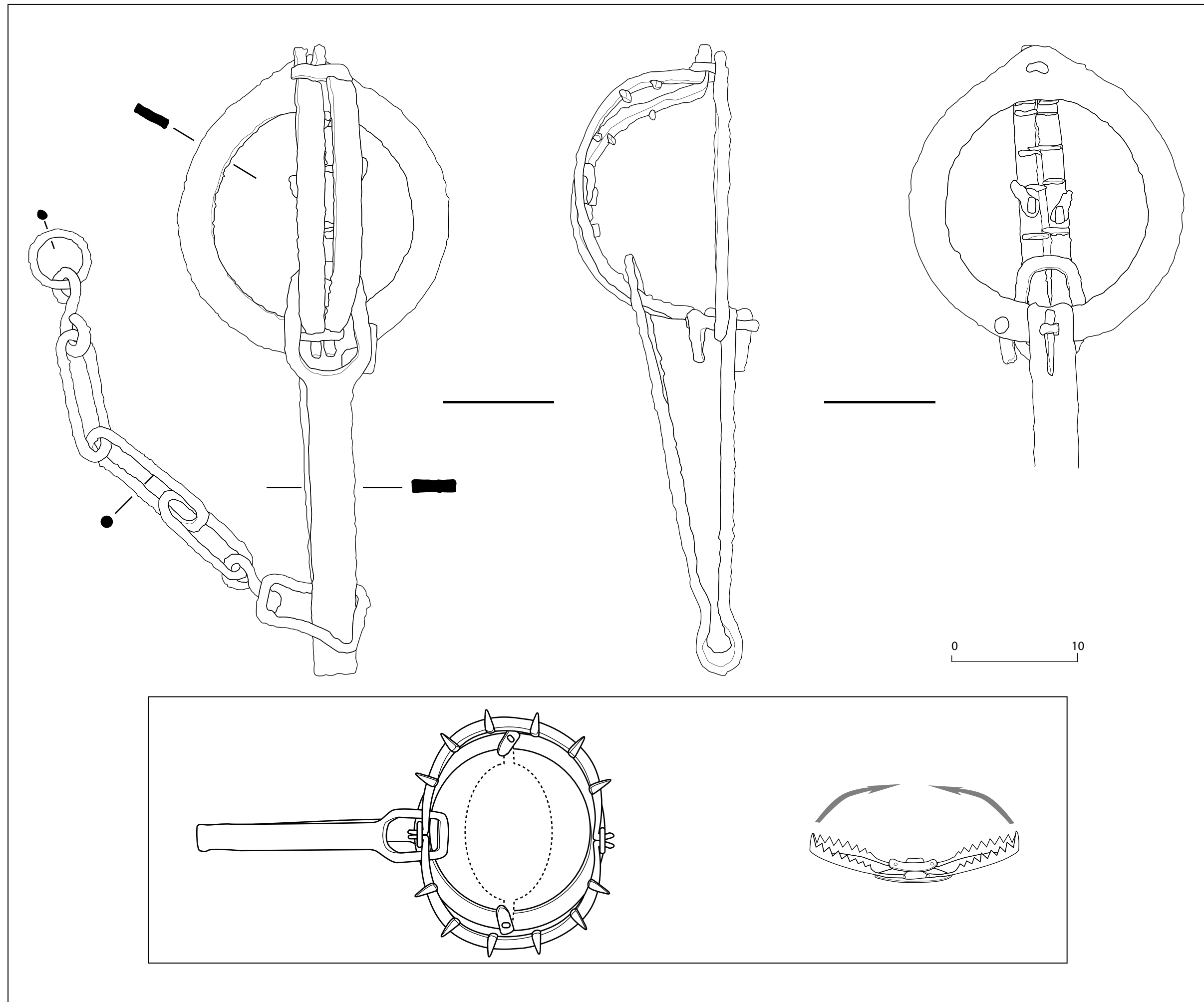


Fig. 17 : « Piège à loup » ou « traquenard », dessin et schéma technique.

chats sauvages, fouines, martres... et bien sûr le loup).

Ils s'installent au milieu d'un espace découvert au bord d'un bois (dans ce cas en lisière de la garenne de Neuville). Il faut en préalable creuser une fosse peu profonde, dans laquelle le piège déployé doit être disposé sous le niveau du sol en veillant à laisser un espace libre pour le rabattement des mâchoires. Une dépouille animale faisandée est ensuite disposée sur la palette. L'ensemble est alors recouvert de paille ou de foin en prenant soin de laisser dépasser l'appât. Le piège est maintenu solidement au sol par la chaîne reliée à un bâton d'une cinquantaine de centimètres de long fiché dans la terre.

L'appui de la patte de l'animal sur la palette supportant l'appât provoque le rabattement brutal des mâchoires. La proie prise au piège se fatigue alors à tenter de se dégager, jusqu'à l'arrivée du chasseur.

Cette découverte éclaire une activité cynégétique difficilement accessible par les sources archéologiques tout comme historiques¹⁵. Dans le cas présent, le piégeage de nuisibles pourrait entrer dans une stratégie de protection de la réserve de gibier de « la garenne de Neuville ».

15 Corvol 2005.

II.2 Époque contemporaine, fin XIXe-deb. XXe s.

II.2.1 Une tranchée d'infanterie

(fig. 19 p. 39)

Le fossé 1 d'axe sud-ouest/nord-est a été reconnu dans les tranchées de diagnostic 3 et 9. Il se présente comme une succession de creusements linéaires alignés, de profils et de longueurs variables.

Quatre sondages ont permis de caractériser les modes de creusement et le comblement de ces structures.

La largeur est comprise entre 1,20 et 1,40 m pour une profondeur maximale de 0,66 à 1 m. Dans les sondages 1 et 2, le profil oppose un bord vertical à un bord présentant un ressaut à angle droit, haut d'une quarantaine de centimètre et large d'1 m.

Dans les sondages 3 et 4, le creusement est à bords droits et à fond plat.

Les remplissages très hétérogènes sont constitués de remblais de limon de plateau sableux et de calcaire détritique. Dans les sondages 3 et 4, le fin litage des unités stratigraphiques évoque un comblement naturel effectué sur la longue durée.

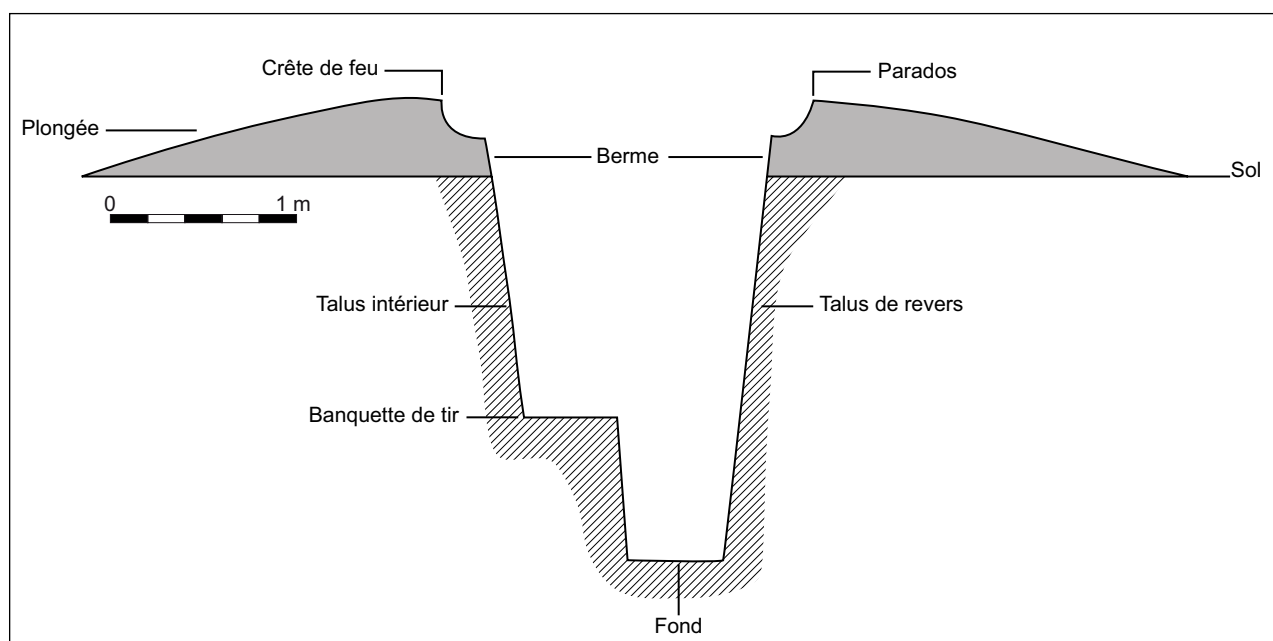
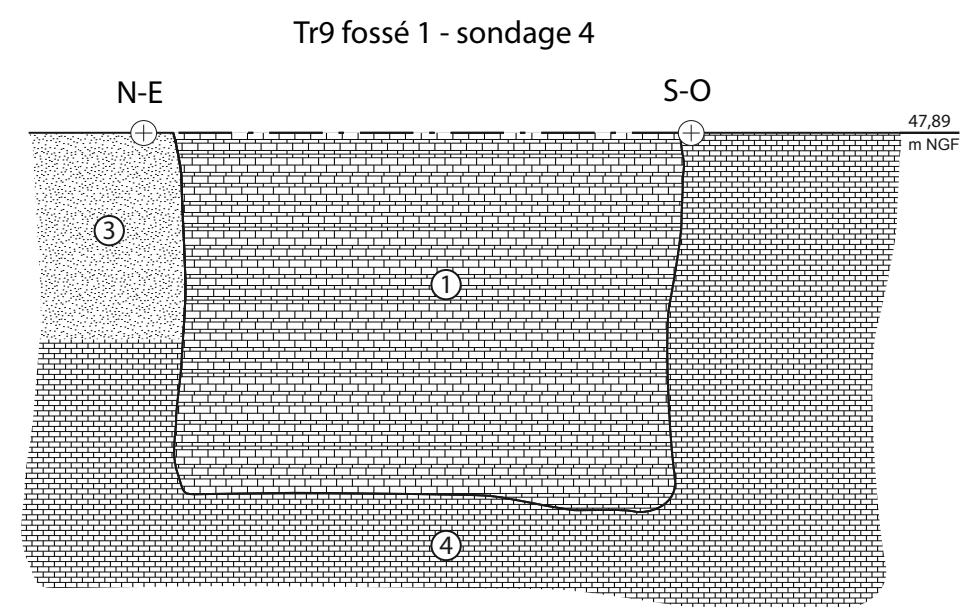
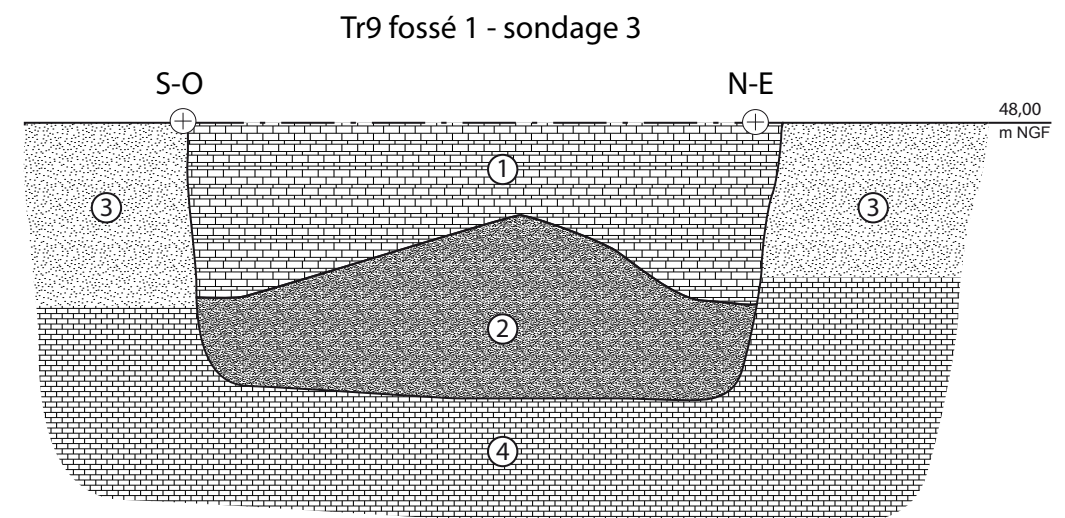
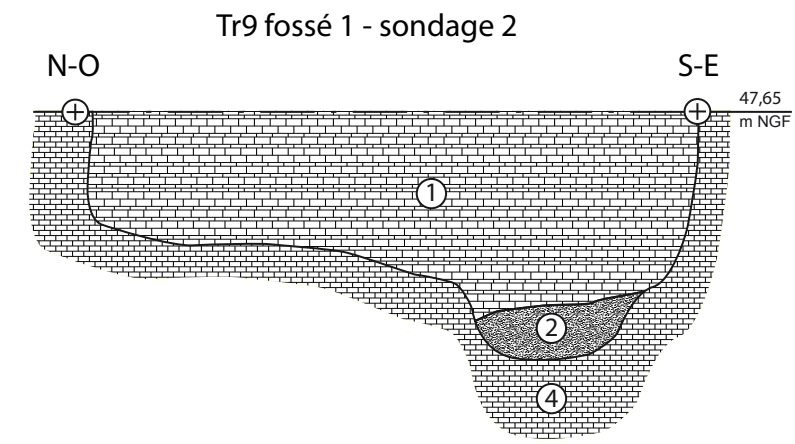
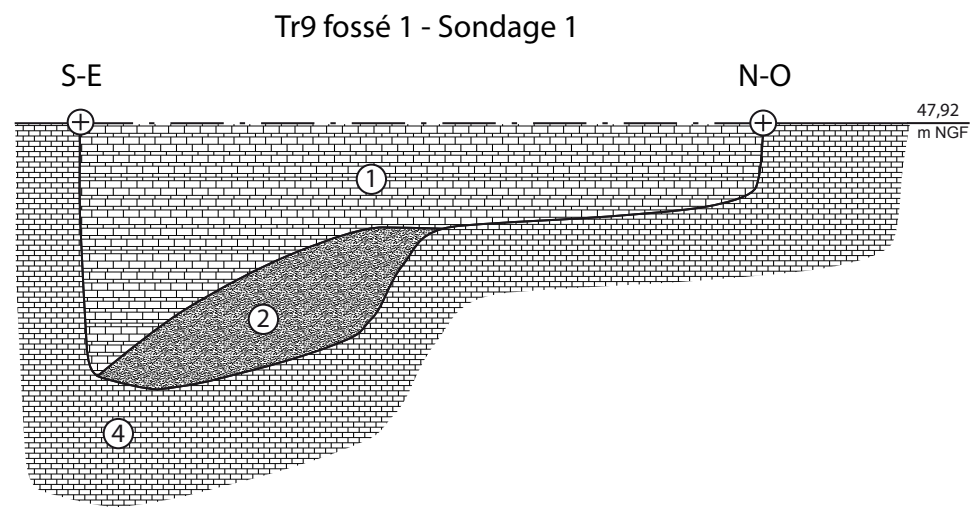
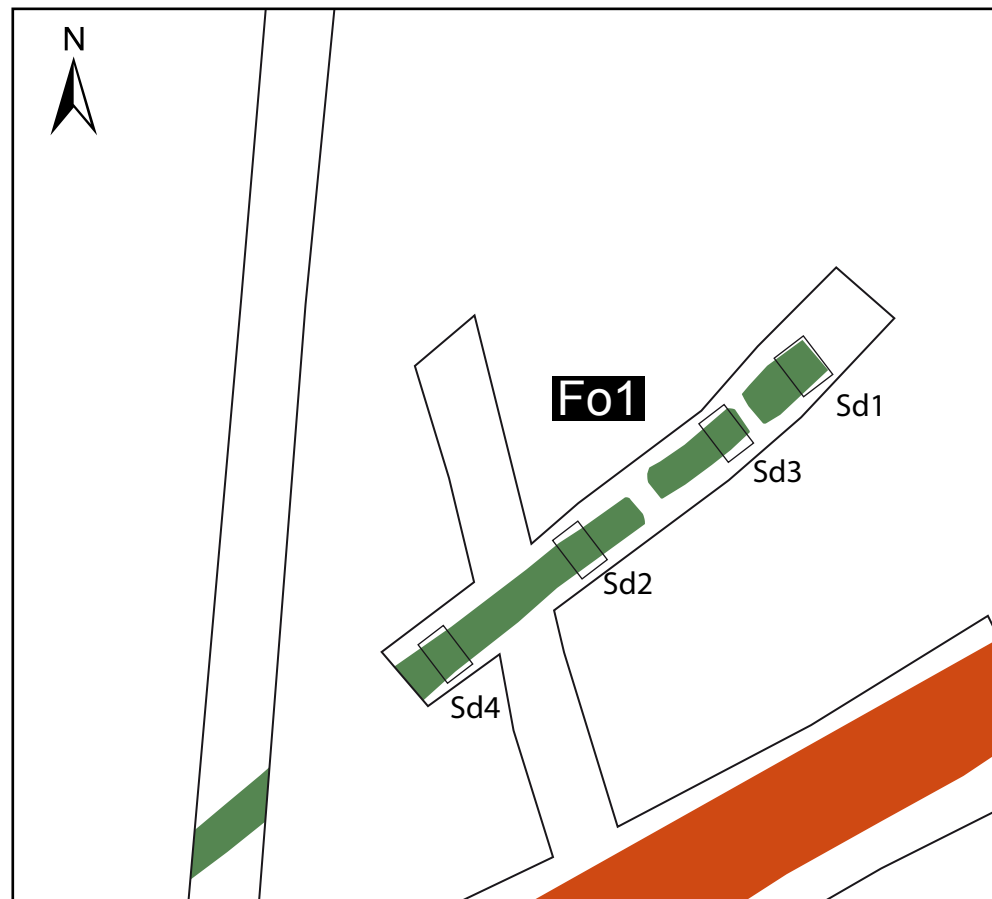


Fig. 18 : Coupe schématique d'une tranchée d'infanterie.



- ① Remblai de calcaire lutétien détritique, inclusion de limons de plateau sableux roux, meuble, hétérogène.
- ② Remblai de limon de plateau argileux brun foncé, meuble, homogène.
- ③ Limon de plateau sableux, brun-roux, meuble, homogène.
- ④ Substrat de calcaire lutétien détritique.



Fig. 19 : Fossé 1, sondages 1 à 4 (tranchée 9).

Ces creusements ménageant une banquette intermédiaire sont aujourd'hui bien documentés grâce aux nombreuses opérations d'archéologies préventives de ces dernières années¹⁶. Une telle conformation a été rencontrée dans le Val d'Oise à Cergy¹⁷ ou à Beaumont-sur-Oise¹⁸. Il s'agit de tranchée d'infanterie de campagne permettant à la fois la circulation et la protection des soldats. En effet, la moitié la plus encaissée du boyau permet les déplacements à couvert, tandis que la banquette intermédiaire sert de poste d'observation et de tir.

Ces tranchées se développent en général sur quelques dizaines de mètres selon un tracé sinueux. On s'explique dont mal, dans le cas présent, la disposition en tronçons alignés sur la même ligne.

Le mobilier contenu dans ces structures est relativement pauvre. On dénombre des tessons de céramique à pâte sableuse rosée et glaçure plombifère, des tessons de bouteille de vin en verre blanc ou vert, et des débris métalliques en fer inidentifiables pour la plupart. L'ensemble, bien que peu caractéristique, peut être daté d'une fourchette couvrant la fin du XIX^e s. à la première moitié du XX^e s.

Cependant, un élément se démarque. Il s'agit d'une bille en alliage plombifère d'un diamètre de 13 mm découverte dans le sondage 1. Elle correspond à une sous-munition d'obus à balles de type shrapnel. Cette arme, inventée à l'extrême fin du XVIII^e s., a connu une utilisation dans les armées européennes durant tout le XIX^e s. et jusqu'à l'entre deux-guerres au XX^e s.

II.2.1.a Un vestige du siège de 1870 ou de la première guerre mondiale ?

L'unique élément de datation fiable pour cette tranchée d'infanterie est une bille d'obus à shrapnel en usage au XIX^e s. et au début du XX^e s. Durant cette période, le territoire actuel du Val d'Oise n'a été touché que par deux conflits armés.

16 Gleize, Gouedo à paraître.

17 Pariat 2007, p. 51–52.

18 Lefeuvre 2010, p. 85.

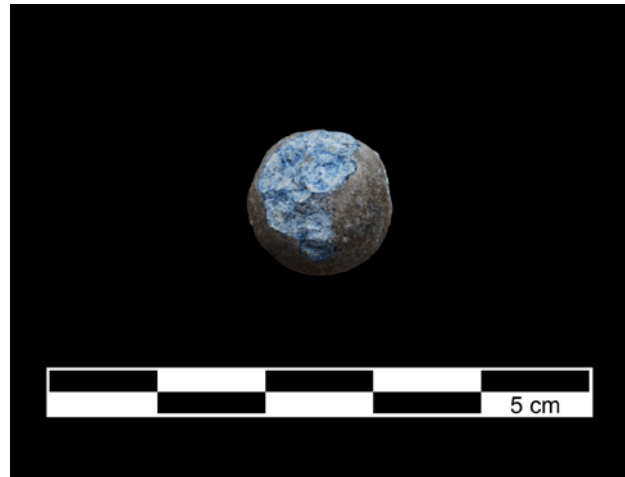


Fig. 20 : Sous-munition d'obus d'artillerie à balles de type shrapnel.

Le premier est la guerre franco-prussienne de 1870-71. Les combats furent bien réels dans tout le Vexin français et le pays de France traversés par la 4^e armée allemande durant l'automne 1870. Bien que dépourvu de troupes régulières, la région de Pontoise ne resta pas inactive : des groupes de francs tireurs résistèrent à l'invasion (à Parmain notamment) et les ponts furent détruits par le génie civil, en particulier celui de Neuville-sur-Oise qui fut coupé le 15 septembre 1870. Il est donc possible que la tranchée découverte lors du diagnostic corresponde à des travaux de défense réalisés en urgence à l'approche des troupes ennemies.

Le deuxième conflit est la guerre de 1914-18. Dans ce cas, l'impact des combats a été beaucoup plus limité. L'actuel Val d'Oise s'est toujours trouvé en marge des engagements armés en dépit de reconnaissances allemandes jusqu'à Gonesse, le 4 septembre 1917¹⁹. Il n'est cependant pas rare de retrouver des vestiges de tranchées de ce conflit lors des diagnostics archéologiques. Dans la plupart des cas, rien ne laisse supposer que ces aménagements ont été en fonction. Ils sont donc couramment assimilés à des travaux de précaution ou à des tranchées d'exercice. Néanmoins, dans le cas présent, la découverte d'un élément d'obus laisse supposer que cette position a subi au moins une attaque d'artillerie.

19 Gleizes, Gouedo à paraître.

Il n'est donc pas possible de dater avec précision ces vestiges. Cependant, ils témoignent d'un projet de verrouillage militaire de la boucle de l'Oise à Neuville, bien antérieur à la deuxième guerre mondiale.

II.3 La seconde guerre mondiale

La présence sur ces parcelles de la «ligne de défense de la région de Paris» ou «ligne Chauvineau», datant de la seconde guerre mondiale, était déjà connue avant notre intervention. La recherche et la caractérisation de ces vestiges étaient d'ailleurs, de façon assez exceptionnelle, la motivation principale de ce diagnostic. Aussi, les tranchées exploratoires ont été implantées de façon à recouper de façon perpendiculaire le tracé du fossé antichar connu par la documentation et visibles sur les clichés des campagnes de photographies aériennes de l'IGN.

Cette étude n'a malheureusement pas pu bénéficier d'un travail archivistique approfondi, les fonds du SHD de Vincennes étant momentanément inaccessibles au moment de la rédaction de ce rapport. Nos sources d'information proviennent en grande partie des travaux pionniers de Ph. Beuscart auteur d'une synthèse sur la «ligne Chauvineau»²⁰.

II.3.1 Genèse de la «ligne Chauvineau»²¹

Après le désastre de 1870, et la victoire douloureuse de 1918, les autorités militaires françaises recherchent le moyen d'éviter une nouvelle manœuvre de débordement des armées allemandes. Dès 1927, la France décide alors de se doter d'une fortification permanente le long de ses frontières nord et est. Ce sera la ligne Maginot.

En complément, se développe le projet d'une ligne de défense secondaire autour de Paris. Le 13 janvier 1930, la Commission d'Études de la Défense Nationale théorise le projet. Dès le 17 mars 1931, cette proposition est entérinée par le général Gamelin qui lance l'étude.

20 Beuscart 2002.

21 Barros 2005 ; Beuscart 2002 ; Cotrez 2010.

Malheureusement, un retard considérable est pris en raison de l'effort prioritaire demandé par l'équipement des frontières. De plus, en 1938, le général Billotte revoit les plans dressés en 1931. Il recommande une ligne plus proche de Paris et par conséquent plus courte (sa longueur passe de 250 à 150 km), ce qui doit permettre de réduire les forces nécessaires à sa défense. D'autre part, celle-ci ne doit être édiflée qu'au dernier moment, à l'approche de l'ennemi²².

Ce n'est donc en fait qu'à partir de septembre 1939, suite à l'invasion éclair de la Pologne, que l'État-major décide sa mise en chantier. La direction des travaux est confiée au général Chauvineau, un officier rappelé du cadre de réserve, connu pour ses conceptions défensives de la guerre moderne qu'il expose en mars 1939 dans son livre «*Une invasion est-elle encore possible ?*» (sous une préface du maréchal Pétain).

II.3.2 Caractéristiques et implantation géographique

Le tracé de la «ligne Chauvineau» décrit un vaste arc de cercle englobant la moitié nord de l'Île-de-France, de Conflans-Sainte-Honorine (78) à l'ouest jusqu'à La Ferte-sous-Jouarre (77) à l'est, soit 130 km. Elle est conçue avant tout comme une ligne de défense contre une attaque motorisée s'appuyant pour la plus grande part sur des obstacles naturels tels que les cours d'eau ou les massifs forestiers. On prévoit également la destruction des ponts et des inondations contrôlées. Les fortifications proprement dites sont assez limitées. Elles sont constituées de petites casemates bétonnées et de places d'artillerie sans armement spécifique, celui-ci devant être pourvu par les régiments affectés à la défense de la zone.

22 «Aucun commencement de réalisation en temps de paix. Il sera constitué, d'autre part, aucun stock de matériel [...] les travaux de défense devront commencer aussitôt que possible après l'ordre de mobilisation. Les études à faire en temps de paix porteront sur le tracé de la position, les travaux d'organisation, l'ordre d'urgence des travaux.» – Gal Maurice Gamelin, note du 17 mars 1931 au général gouverneur de Paris.

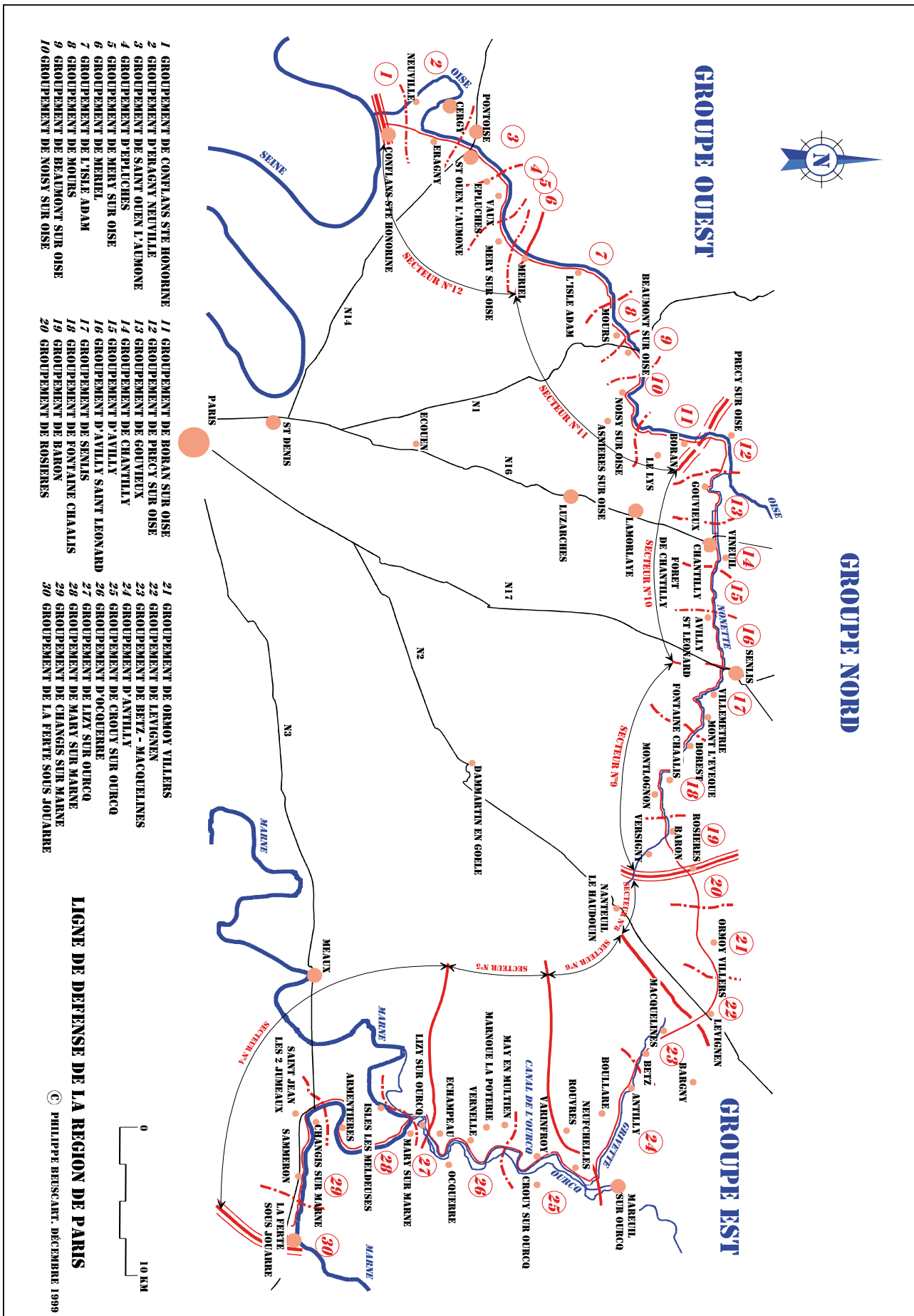


Fig. 21 : Plan général de la « ligne Chauvineau » (d'après Beuscart 2002).

La construction débute en septembre 1939 et se poursuivra jusqu'en juin 1940. Durant les neuf mois que durent les travaux, il est ambitionné de réaliser 260 ouvrages bétonnés (du simple «bouclier» au blockhaus), 15 km de fossés antichar et une vingtaine de barrages d'inondation. Malheureusement, les pénuries (en particulier de fils barbelés) et les retards sont nombreux. Tant et si bien qu'en juin 1940, la capacité de résistance de la ligne était encore faible, voire utopique.

II.3.3 Le groupement d'Éragny-Neuville

(fig. 22 p. 44)

Le secteur diagnostiqué prend place dans le groupe ouest de la ligne de défense, et plus précisément dans le deuxième compartiment du secteur 12. Cette zone, nommée groupement d'Éragny-Neuville, a pour fonction de verrouiller le passage de l'Oise en barrant à sa base son dernier méandre avant la confluence avec la Seine.

Le dispositif est constitué en premier lieu d'un fossé antichar au tracé sinueux de 1 752 m de long, s'appuyant sur la ligne de chemin de fer. Celui-ci est muni dans les zones à forte pente d'une escarpe bétonnée. Il est défendu par 19 blocs bétonnés abritant des mitrailleuses ou des pièces d'artillerie balayant le fossé en tir croisé²³. Certains aménagements sont camouflés par des plantations et des semis. Enfin, les points de passage sont défendus par des lignes de tétraèdres.

Cette portion de la «ligne Chauvineau» a été édifiée par le 32^{ème} Régiment Régional de Travailleurs²⁴ qui commença les travaux de creusement du fossé antichar le 6 novembre 1940.

23 Suite à la forte urbanisation du secteur, la construction de la voie RER et la remise en culture seuls 7 blocs sont aujourd'hui préservés.

24 Les Régiments Territoriaux de Travailleurs (RTT) sont les héritiers de l'armée territoriale supprimée en 1923. A la mobilisation de 1939 chaque région militaire forme des RTT avec les hommes des plus vieilles classes rappelées sous les drapeaux.

II.3.3.a Les combats

Le 10 juin 1940, un mois jour pour jour après le déclenchement de l'attaque allemande à l'ouest, l'armée française se replie sur la ligne de défense de Paris.

Le secteur d'Éragny-Neuville est affecté au 11^e Régiment de Tirailleurs Algériens appartenant à la 85^e Division d'Infanterie d'Afrique dépendant du 25^e Corps d'Armée, dont le poste de commandement était à Enghien-les-Bains. Notons que ce corps d'armée a déjà perdu à cette date une bonne part de son armement dans la retraite ainsi que ses transmissions et son génie. Ce sont donc des troupes très affaiblies qui ont en charge de barrer la route au mouvement de contournement du général Rommel.

Dés le 10 juin en fin de matinée, après le passage des troupes, le pont de voie ferrée de Conflans-Sainte-Honorine est détruit. A 15 heures, le pont de Neuville-sur-Oise est saboté à son tour.

Le lendemain, alors que le gros de l'armée bas en retraite vers l'intérieur du pays, le 11^e RTA resté en arrière rencontre des reconnaissances ennemies à Gency (commune de Cergy).

Le 12 juin, le général Weygand déclare Paris ville ouverte et donne l'ordre de repli général au sud de la Seine.

Nous le voyons, contrairement au secteur de l'Isle-Adam qui a subi de lourds combats, le secteur d'Éragny-Neuville n'a eu qu'un très faible rôle dans le déroulement de la guerre et n'a probablement connu aucune action armée.

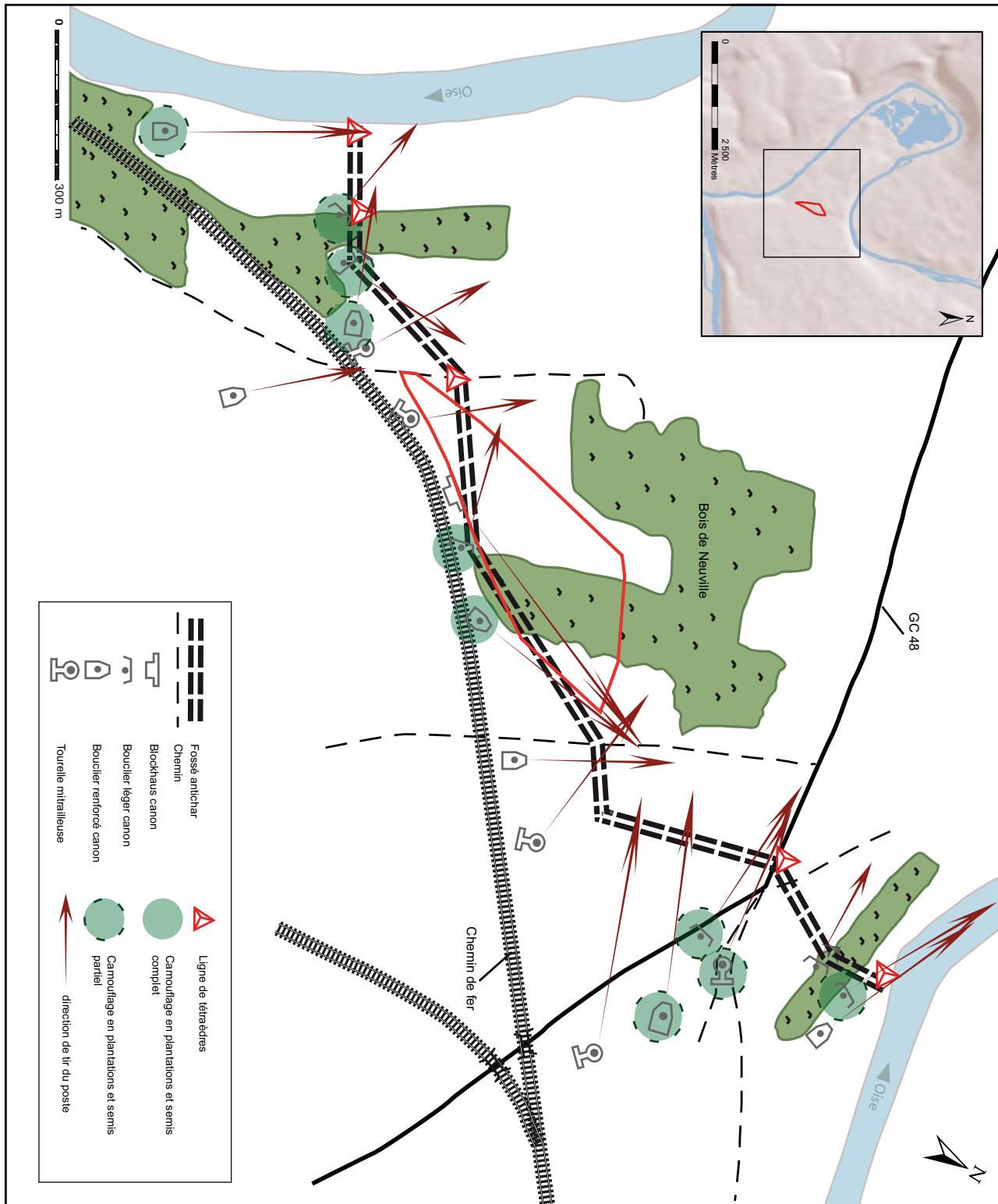


Fig. 22: Carte des fortifications du groupement d'Eragny Neuville en juin 1940 (d'après plan d'archive)

II.3.4 Le fossé antichar et ses aménagements

Le fossé antichar a été coupé par un grand nombre de tranchées de diagnostic²⁵. Afin de mieux cerner sa nature, ses limites et son orientation, des fenêtres de décapage de grande dimension ont été réalisées entre les tranchées 3, 9 et 8, et entre les tranchées 16 et 17.



Fig. 23 : Fossé antichar en surface (fossé 2 – tranchée 9).

Au décapage, le fossé est apparu entre 0,15 et 0,30 m sous le sol actuel. Il se présente comme un vaste creusement d'une largeur de 4 à 5 m aux bords rectilignes. Le mobilier collecté en surface était constitué de divers débris métalliques inidentifiables et de longues portions de câble en acier formé de trois brins tressés.

Un premier segment de tranchée d'orientation 60° nord traverse la partie sud du terrain et rejoint (hors emprise) un segment d'orientation 20°

nord. Ces deux tronçons de direction divergente ont été nommés respectivement fossé 2 et fossé 3.

II.3.4.a Le fossé 2

(fig. 26 p. 47)

Le **fossé 2** a été largement décapé par une fenêtre assurant la jonction entre les tranchées 3 et 9, et débordant largement vers la tranchée 8.

En surface, cette structure se présentait comme un creusement rectiligne d'une largeur de 4 m. Étant donné les dimensions et la profondeur supposée, l'investigation a été menée par passes mécaniques à la pelleuse.

La profondeur conservée est de 1,90 m. Le profil du creusement montre une escarpe abrupte (pente à 65°) opposée à une contre-escarpe à faible dénivelé (pente à 35°). Le fond plat est large de 0,90 à 1 m.

Le comblement s'est déroulé en deux temps :

- d'abord, l'effondrement partiel de l'escarpe (US 8) ;

- ensuite, un rebouchage massif à partir du bord nord, alternant des couches nettement différenciées de limon sableux ou de calcaire détritique (US 7, 6, 5, 4, 3, 2 et 1).

L'homogénéité des matériaux de remplissage évoque un comblement rapide (pendant ou juste à la suite du conflit) à l'aide de moyens mécaniques.

Le seul mobilier identifiable découvert dans cette portion du fossé est constitué des câbles en acier à trois brins tressés déjà évoqués.

25 Tranchées 3, 9, 8, 7, 6, 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 21.

II.3.4.b Le fossé 3 et son talus défensif

(fig. 27 p. 48)

Le **fossé 3** a été largement reconnu grâce à une fenêtre de décapage joignant les tranchées 16 et 17.

En surface, le creusement apparaissait comme une bande rectiligne d'une largeur moyenne de 5 m, dont les bords n'étaient pas toujours nettement discernables. La fouille s'est effectuée par passes mécaniques à la pelleuse.

La profondeur conservée est de 2,30 m. Le profil du creusement est très similaire à celui du fossé 2. L'escarpe présente une pente d'une moyenne de 65° tandis que la contre-escarpe montre une pente à 30°. Le fond, large de 0,90 à 1 m, est plat.



Fig. 24: Douille de munition française de calibre 7,5 mm

Le comblement présente de bas en haut :

- une couche d'effondrement de paroi (US 7);
- une succession de trois couches de remblais hétérogènes mêlant des limons de plateau et des sables (US 6, 5 et 4);
- puis une couche de calcaire détritique en provenance du talus ouest (US 3).

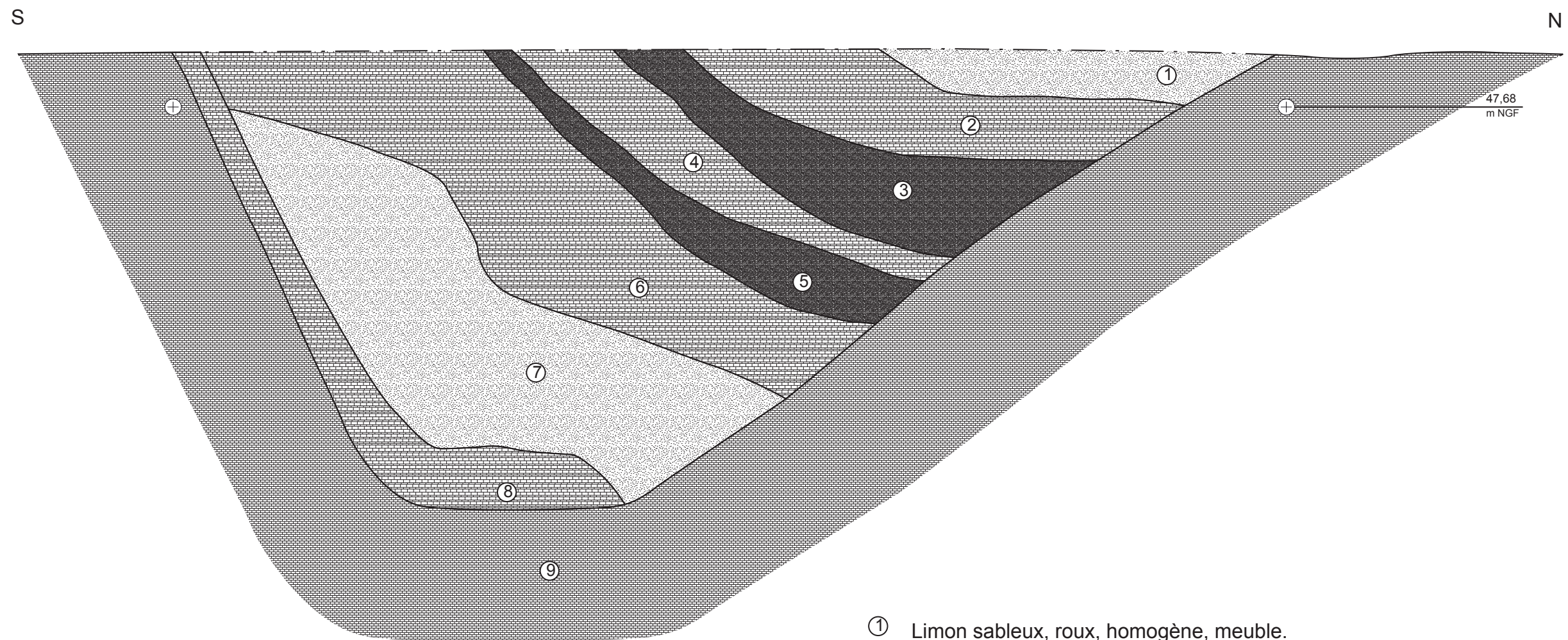
Le mobilier est rare. On note encore une fois la présence de câbles en acier tressé et d'une douille de cartouche militaire au culot malheureusement illisible. Il s'agit d'une munition française de calibre 7,5 mm X 53,5 modèle 1929. Elle était en particulier employée durant la deuxième guerre mondiale pour les fusils de type MAS 36.

Sur le bord ouest du fossé 2, la coupe de la tranchée 17 a révélé l'existence d'un talus d'une largeur de 6 m pour une hauteur préservée d'une trentaine de centimètres. Il est formé d'une strate de calcaire détritique homogène et compacte issue de toute évidence des déblais de creusement du fossé. Aucun mobilier n'était contenu dans cette structure, à l'exception de rondins de bois non écorcés d'une longueur de plus ou moins 1 m.



Fig. 25: Rondin appartenant au système de retenue du clayonnage.

Ce talus, courant à l'origine sur toute la bordure du fossé, n'a été préservé de l'érosion et des labours que dans la zone restée boisée jusqu'à nos jours.

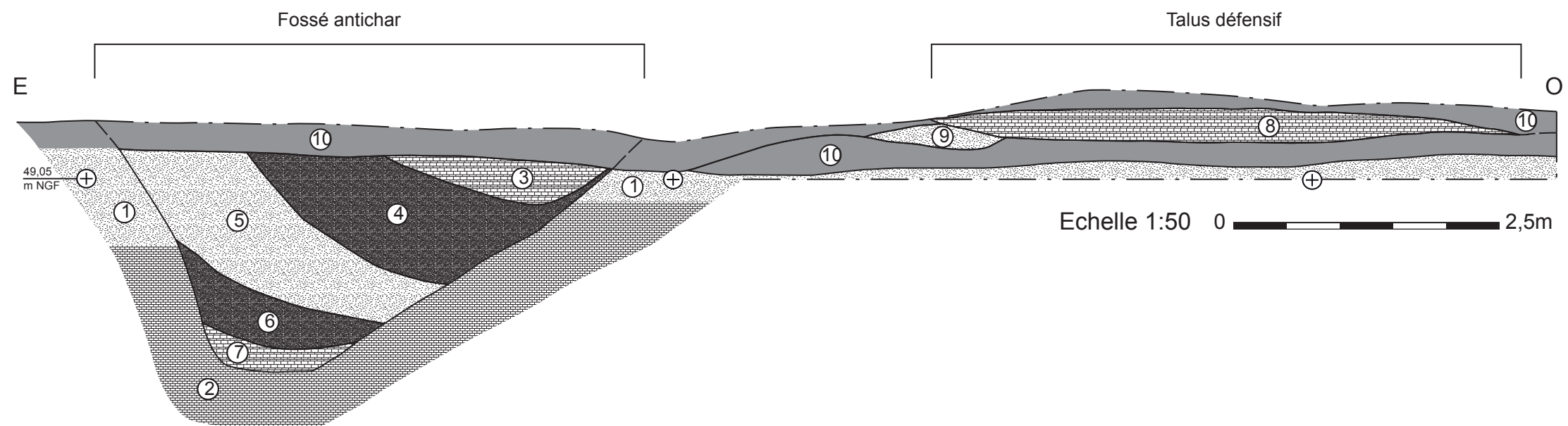


0 1m



- ① Limon sableux, roux, homogène, meuble.
- ② Blocs de calcaire lutétien détritique, hétérogène, meuble.
- ③ Limon sableux, brun, homogène, meuble.
- ④ Blocs de calcaire lutétien détritique, hétérogène, meuble.
- ⑤ Limon sableux, brun, homogène, meuble.
- ⑥ Calcaire lutétien détritique, hétérogène, meuble.
- ⑦ Limon sableux, roux, hétérogène, meuble, inclusion de blocs calcaires.
- ⑧ Calcaire lutétien et limon de plateau roux, homogène, meuble (effondrement de paroi).
- ⑨ Substrat de calcaire lutétien.

Fig. 26 : Fossé antichar (fossé 2 – tranchée 9).



- ① Limon de plateau sableux et inclusion de sables de Beauchamp, homogène, meuble.
- ② Substrat de calcaire lutétien détritique puis en bancs.
- ③ Remblais de calcaire lutétien, hétérogène, meuble.
- ④ Remblais de limon brun foncé, végétalisé, hétérogène, meuble.
- ⑤ Remblais de limon et sable de Bauchamp, hétérogène, meuble.
- ⑥ Remblai de limon argileux, roux, hétérogène, compact.
- ⑦ Calcaire lutétien détritique, homogène, compact (effondrement de paroi).
- ⑧ Calcaire lutétien détritique, homogène, compact, en provenance du creusement du fossé.
- ⑨ Limon de plateau sableux, brun-roux, homogène, meuble.
- ⑩ Terre végétale

Fig. 27 : Fossé antichar (fossé 3 – tranchée 16-17).

II.3.4.c Hypothèse de restitution

Grâce à la documentation, il est possible de tenter une restitution de la configuration initiale de ce fossé antichar. À ce titre, le *Manuel du gradé d'infanterie*²⁶ est d'un grand secours. Ce mémorandum d'instructions militaires décrit sous forme de schémas les modes de construction des barrages contre les engins motorisés.

La figure 17 décrit le profil schématique d'un fossé antichar, dit «trapézoïdal», propre à briser l'attaque de chars de 10 à 15 tonnes. Il se compose en avant du fossé d'un talus défensif en terre formé avec les déblais de creusement. Vient ensuite le fossé proprement dit, constitué d'une contre-escarpe à faible pente, d'un fond plat d'une largeur d'1,30 m et d'une escarpe verticale. Cette dernière est maintenue par une claie en matériaux périssables munie de piquets plantés à la base du creusement. Le maintien d'aplomb de ce clayonnage est assuré par des rondins de bois, eux-mêmes retenus par des liens tendus à l'aide de piquets. Enfin, le dispositif est complété par un parados²⁷ en arrière de la ligne.

Les observations de terrain corroborent en partie cette vision théorique. Cependant, les dimensions du fossé d'Éragny-Neuville sont légèrement divergentes. Le fond plat en particulier est réduit à plus ou moins 1 m au lieu d'1,30 m.

D'autre part, si le talus défensif a été préservé en partie dans les zones boisées, il a totalement disparu dans d'autres secteurs. Il a sans doute servi à reboucher le fossé puis a été aplani par les travaux agricoles. Le parados a, quant à lui, été totalement démantelé.

La retenue de l'escarpe par un système de clayonnage est prouvé par la découverte de rondins. Les câbles en acier rejetés dans le comblement du fossé ont, quant à eux, pu jouer le rôle de tendeurs ou de liens entre les claies.

Au total, l'ensemble parados, fossé et talus défensif devait occuper une largeur de plus ou

moins 17 m de large.

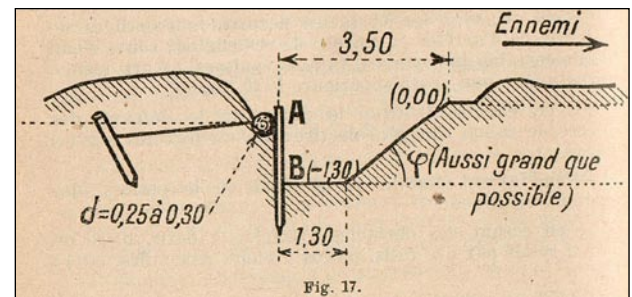


Fig. 28 : Schéma de construction théorique d'un fossé antichar (Ministère de la Guerre, fig. 17).

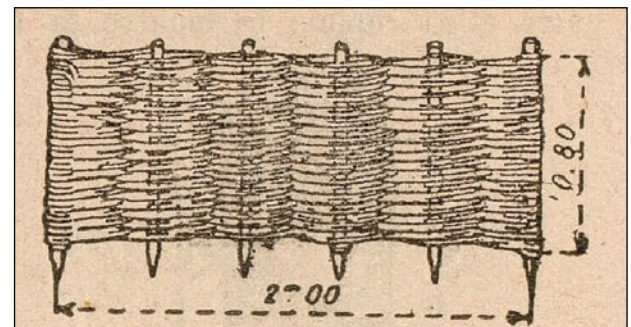


Fig. 143. — Olaie.

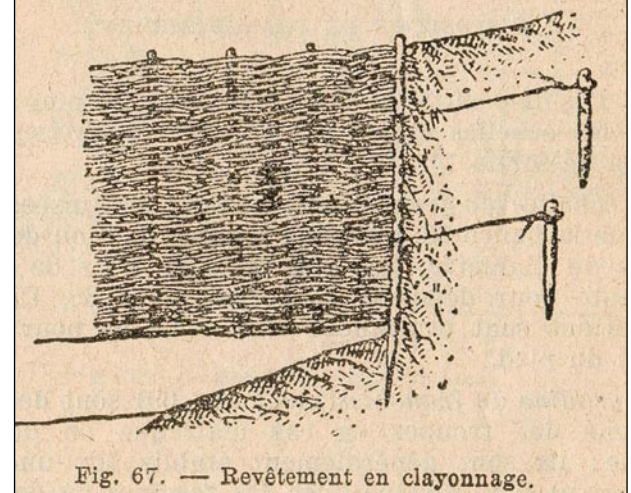


Fig. 67. — Revêtement en clayonnage.

Fig. 29 : Clayonnage pour fossé antichar (Ministère de la Guerre, fig. 143 et 67).

²⁶ Ministère de la Guerre 1938.

²⁷ Dispositif destiné à protéger les arrières d'une batterie ou d'une tranchée.

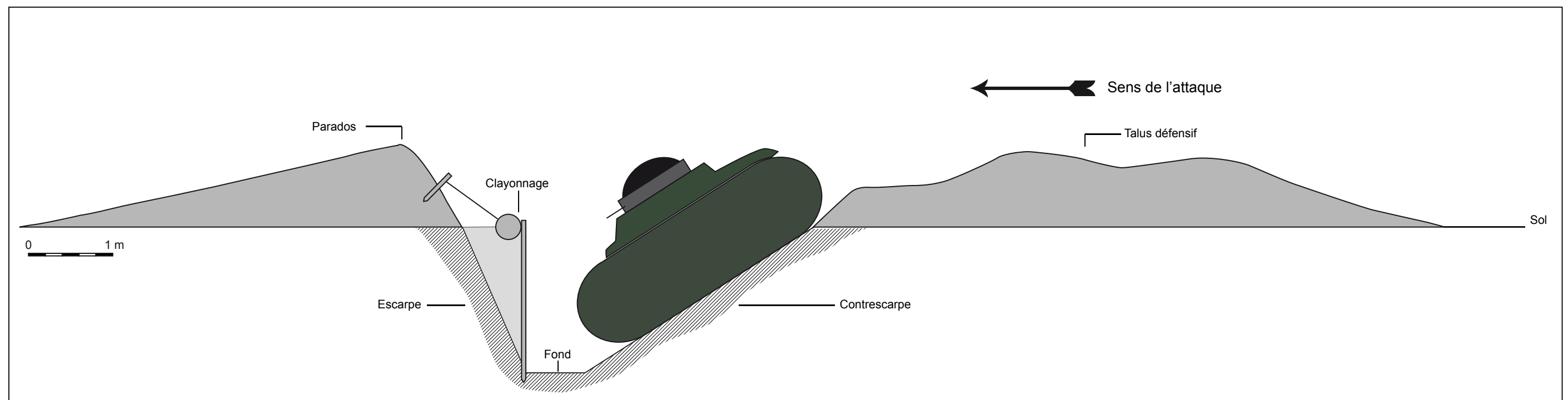


Fig. 30 : Coupe schématique restituée du fossé antichar du groupement d'Éragny Neuville d'après les observations de terrain et les documents d'archive.

III Conclusions et perspectives

Cette première campagne de diagnostic au lieu-dit «la garenne de Neuville», en préalable à la construction de la ZAC Neuville 2, a permis la caractérisation de vestiges des époques moderne et contemporaine. De possibles vestiges antérieurs ont pu être détruits anciennement en raison de la très forte érosion de ce terrain situé en rebord de plateau.

L'époque moderne est représentée par un piège à loup ou traquenard renvoyant à une activité cynégétique en lien probable avec une remise de chasse.

L'apport principal est la mise en évidence de structures militaires de l'époque contemporaine.

En premier lieu, une tranchée d'infanterie témoigne d'une volonté ancienne de barrer le dernier méandre de l'Oise. Il n'a malheureusement pas été possible de déterminer si cet aménagement date de la guerre franco-prussienne de 1870 ou du premier conflit mondial.

En deuxième lieu, cette opération a donné l'occasion de fouiller une tranchée antichar appartenant à la «ligne de défense de la région de Paris» ou «ligne Chauvineau». Cet ouvrage défensif édifié en 1939–40 avait pour but de contenir une opération de débordement par le nord des armées allemandes, tout en protégeant la capitale.

En guise de conclusion, ce diagnostic ouvre de nombreuses perspectives d'étude concernant l'archéologie des périodes modernes et contemporaines dans le Val d'Oise. Cette opération a permis de documenter par la fouille les vestiges de la dernière fortification permanente française marquant un épisode important de notre histoire militaire. La sauvegarde de ces archives du sol, gravement menacées par l'urbanisation extensive de la région parisienne, présente un intérêt patrimonial et mémoriel évident. Rappelons, s'il en était besoin, que l'archéologie se définit comme la science de l'*ars*²⁸ qui ne saurait se limiter à aucune barrière chronologique, thématique ou spatiale.

28 Définit par Ph. Bruneau comme tout ouvrage fabriqué par l'Homme, du simple artefact au paysage, du plus ancien au plus récent, quelles que soient les conditions de conservation, d'observation et d'utilisation.

Liste des figures

| | |
|---|-----------|
| Fig. 1 : Vue panoramique de l'emprise du diagnostic. | 13 |
| Fig. 2 : Carte de l'Ile-de-France, du Val d'Oise et du secteur diagnostiqué. | 14 |
| Fig. 3 : Plan de localisation de l'emprise du diagnostic sur le cadastre actuel. | 15 |
| Fig. 4 : Contexte géologique. | 17 |
| Fig. 5 : Logs géologiques. | 18 |
| Fig. 6 : Contexte archéologique dans un rayon de 1 km. | 19 |
| Fig. 7 : Localisation de l'emprise de l'opération dans le contexte oro-hydrographique. | 21 |
| Fig. 8 : Insertion de la zone à diagnostiquer dans le réseau routier. | 22 |
| Fig. 9 : Organisation du parcellaire. | 24 |
| Fig. 10 : Emprise de l'opération sur les plans d'intendance de 1782. | 25 |
| Fig. 11 : Emprise de l'opération sur la Minute d'État-major au 1/10 000 (1818–1839). | 27 |
| Fig. 12 : Emprise de l'opération sur la mission IGN 1959. | 30 |
| Fig. 13 : Emprise de l'opération sur la mission IGN 1987. | 31 |
| Fig. 14 : Synthèse de la photo-interprétation sur l'orthophotographie de 2003. | 32 |
| Fig. 15 : Plan topographique général – Neuville-sur-Oise «ZAC Neuville 2» phase 1. | 35 |
| Fig. 16 : «Piège à loup» ou «traquenard». | 36 |
| Fig. 17 : «Piège à loup» ou «traquenard», dessin et schéma technique. | 37 |
| Fig. 18 : Coupe schématique d'une tranchée d'infanterie. | 38 |
| Fig. 19 : Fossé 1, sondages 1 à 4 (tranchée 9). | 39 |
| Fig. 20 : Sous-munition d'obus d'artillerie à balles de type shrapnel. | 40 |
| Fig. 21 : Plan général de la «ligne Chauvineau» (d'après Beuscart 2002). | 42 |
| Fig. 22 : Carte des fortifications du groupement d'Éragny Neuville en juin 1940 (d'après plan d'archive). | 44 |
| Fig. 23 : Fossé antichar en surface (fossé 2 – tranchée 9). | 45 |
| Fig. 24 : Douille de munition française de calibre 7,5 mm. | 46 |
| Fig. 25 : Rondin appartenant au système de retenue du clayonnage. | 46 |
| Fig. 26 : Fossé antichar (fossé 2 – tranchée 9). | 47 |
| Fig. 27 : Fossé antichar (fossé 3 – tranchée 16-17). | 48 |
| Fig. 28 : Schéma de construction théorique d'un fossé antichar (Ministère de la Guerre, fig. 17). | 49 |
| Fig. 29 : Clayonnage pour fossé antichar (Ministère de la Guerre, fig. 143 et 67). | 49 |
| Fig. 30 : Coupe schématique restituée du fossé antichar du groupement d'Éragny Neuville d'après les observations de terrain et les documents d'archive. | 50 |

Bibliographie

Ministère de la guerre 1938: Ministère de la guerre, Direction de l'infanterie – *Manuel du gradé d'infanterie*. Paris: Éd. Charles-Lavauzelles & Cie, 1938 [réédition mise à jour]

Barros 2005: BARROS (M.) – *Les fortifications en Île-de-France: 1792-1944*. Paris: IAU Île-de-France, Association Vauban, 2005. [première éd. 1993]

Beuscart 2002: BEUSCART (Ph.) – *La ligne Chauvineau: Histoire de la dernière fortification permanente française*. S.l.: Édité à compte d'auteur, 2002.

Blaser 2008: BLASER (R.) – *Neuville-sur-Oise «Chemin fin d'Oise»*: Rapport de diagnostic archéologique. Paris: INRAP, SRAIF, 2008.

Clavel, Yvinec 2010: CLAVEL (B.), YVINEC (J.-H.) – L'archéozoologie du Moyen-âge au début de la période moderne dans la moitié nord de la France. In: CHAPELOT (J.) éd. – *Trente ans d'archéologie médiévale en France, un bilan pour un avenir*: Actes du IX^e congrès international de la Société d'archéologie médiévale [Vincennes, 16–18 juin 2006]. Caen: Publications du CRAHM, 2010, p. 71–87.

Corvol 2005: CORVOL (A.) – Droit de chasse et réserves à l'époque moderne. *Dix-septième siècle*, 2005/1 n° 226, p. 3–16.

Cotrez 2010: COTREZ (J.) – BTP: La ligne Chauvineau. *Histomag*'44, n°65, mai–juin 2010, p. 72–77.

Damour, Seng 2009: DAMOUR (V.), SENG (Ch.) – *Roissy-en-France «ZAC du Moulin – La Vignolle»*: Rapport final d'opération. Paris: INRAP, SRAIF, 2009.

Dufour, Hurard 2010: DUFOUR (J.-Y.), HURARD (S.) – Les lieux auxiliaires de chasse à l'époque moderne: Trois exemples franciliens. *Archéopages*, n°28, Janvier 2010, p. 60–65.

Durand 2006: DURAND (S.) – *Neuville-sur-Oise «ZAC de Neuville Université (Val d'Oise)»*: Rapport de diagnostic. Paris: INRAP, SRAIF, 2006.

Fontaine-Bayer 1993: FONTAINE-BAYER (L.) – *Le Chasse-marée de Picardie sur la route du poisson*. Creil: Dumerchez, 1993.

Gleizes, Gouedo à paraître: GLEIZES (M.-F.), GOUEDO (J.-M.) – Archéologie des conflits récents, le cas de l'Île-de-France. In: *Quelle archéologie pour les traces de la Grande Guerre?* Actes du colloque de Suippes et d'Arras du 27 au 29 septembre 2007, [à paraître].

Lefevre 2010: LEFEUVRE (A.) – *Beaumont-sur-Oise, Val d'Oise, La Blanche Voye – Projet de piscine*: rapport de diagnostic du 01-10-2009 au 13-11-2009. Saint-Denis: SRA Île-de-France, SDAVO, 2010.

Mercuzot 2002: MERCUZOT (A.) – *Fer forgé: Histoire, pratique, objets et chefs-d'œuvre*. Paris: Éd. Cyrille Godefroy, 2002.

Pariat 2007: PARIAT (J.-G.) – *Cergy, Val d'Oise, ZAC des Linandes*: rapport de diagnostic du 01-10-2007 au 19-10-2007. Saint-Denis: SRA Île-de-France, SDAVO, 2007.

Piozzoli 2000: PIOZZOLI (Ch.) – *Conflans-Sainte-Honorine «Z.A.C. des Boutries – Futur complexe cinématographique Pathé» (Yvelines)*: Rapport d'évaluation archéologique. Paris: AFAN, SRAIF, 2000.

Robert 1999: ROBERT (S.) – *Étude de la structure paysagère ancienne de la commune de Cergy*. Cergy: Ville de Cergy, 1999.

Robert 2006: ROBERT (S.) – Les itinéraires anciens traversant le département du Val d'Oise. *Bulletin archéologique du Vexin français et du Val d'Oise*, n°38, 2006, p. 7–23

Annexe 1

Inventaire des structures

Inventaire des structures

| | | | | |
|--------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| n°st / US | n°tranchée | Type de structure | | Description |
| 1 | 3;9 | tranchée militaire | | Tranchée d'infanterie. Tracé interrompu faisant se succéder des portions inégales munies d'une banquette de tir ou à fond plat. |
| Plan | Photo | Coupe | Croquis | |
| <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Longueur | Largeur | n° | | |
| 36 | 1,60 | | 2 | |
| Diamètre | Profondeur | Fouille | | Traité à |
| | 1 | manuelle | | 10% |
| | | | | Attribution |
| | | | | contemporain |
| | | | | Mobilier |
| | | | | présent |

| | | | | |
|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| n°st / US | n°tranchée | Type de structure | | Description |
| 2 | 3,9,8, 7,6 | Fossé antichar | | Fossé antichar de la seconde guerre mondiale appartenant à la "ligne Chauvineau". Profil à fond plat opposant une escarpe abrupte et une contre-escarpe en pente douce. |
| Plan | Photo | Coupe | Croquis | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Longueur | Largeur | n° | | |
| 175 | 4,52 | | 4 | |
| Diamètre | Profondeur | Fouille | | Traité à |
| | 1,90 | mécanique | | 10% |
| | | | | Attribution |
| | | | | contemporain |
| | | | | Mobilier |
| | | | | présent |

| | | | | |
|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| n°st / US | n°tranchée | Type de structure | | Description |
| 3 | 15,16,17,18, | Fossé antichar | | Fossé antichar de la seconde guerre mondiale appartenant à la "ligne Chauvineau". Profil à fond plat opposant une escarpe abrupte et une contre-escarpe en pente douce. A l'ouest, vestige de talus défensif. |
| Plan | Photo | Coupe | Croquis | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Longueur | Largeur | n° | | |
| 330 | 5,10 | | 6 | |
| Diamètre | Profondeur | Fouille | | Traité à |
| | 2,32 | mécanique | | 10% |
| | | | | Attribution |
| | | | | contemporain |
| | | | | Mobilier |
| | | | | présent |

| | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|---|
| n° st / US | n°tranchée | Type de structure | | Description |
| 4 | 23 | Piège | | |
| Plan | Photo | Coupe | Croquis | Piège cynégétique dit "piège à loup" ou "traquenard" associé à des restes de faune. |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Longueur | Largeur | n° | | |
| | | 0 | | |
| Diamètre | Profondeur | Fouille | | |
| | | manuelle | | |
| | | Traité à | | Attribution |
| | | 100% | | moderne |
| | | | | Mobilier |
| | | | | présent |

Annexe 2

Inventaire du mobilier

Inventaire du mobilier

| | | | | | | | |
|---------------------|---------------------|--------------------------|-----------------|--|------------------|----------------------------|-------------------|
| N°tranchée | N° structure | Type de structure | Matériau | Description matériau | NR | NMI | Poids en g |
| 09 | 1 | Tranchée | céramique | Pâte claire sableuse, glaçure plombifère externe verte | 1 | 1 | 4 |
| Observations | | | | | Boîte n° | Datation 1 | |
| | | | | | 3 | contemporain | |
| | | | | | Sac n° | Datation 2 | |
| | | | | | 10 | Fin XIXe s. - Début XXe s. | |
| | | | | | Isolat n° | | |
| | | | | | | | |

| | | | | | | | |
|---------------------|---------------------|--------------------------|-----------------|---|------------------|----------------------------|-------------------|
| N°tranchée | N° structure | Type de structure | Matériau | Description matériau | NR | NMI | Poids en g |
| 09 | 1 | Tranchée | céramique | 1 tesson de fond à pâte claire rosée 1 tesson de bord de faïence blanche | 2 | 2 | 28 |
| Observations | | | | | Boîte n° | Datation 1 | |
| | | | | | 3 | contemporain | |
| | | | | | Sac n° | Datation 2 | |
| | | | | | 3 | Fin XIXe s. - Début XXe s. | |
| | | | | | Isolat n° | | |
| | | | | | | | |

| N°tranchée | N° structure | Type de structure | Matériau | Description matériau | NR | NMI | Poids en g |
|---|--------------|-------------------|----------|----------------------|----|-----|------------|
| 09 | 1 | Tranchée | métal | Acier | 1 | 1 | 111 |
| <p>Boîte n° 2</p> <p>Datation 1 contemporain</p> <p>Sac n° 9</p> <p>Datation 2 Fin XIXe s. - Début XXe s.</p> <p>Isolat n°</p> | | | | | | | |
| <p>Observations Tige de section circulaire</p> | | | | | | | |

| N°tranchée | N° structure | Type de structure | Matériau | Description matériau | NR | NMI | Poids en g |
|---|--------------|-------------------|----------|-------------------------|----|-----|------------|
| 09 | 1 | Tranchée | métal | Fer, alliage plombifère | 2 | 2 | 16 |
| <p>Boîte n° 2</p> <p>Datation 1 contemporain</p> <p>Sac n° 2</p> <p>Datation 2 Fin XIXe s. - Début Xxe s.</p> <p>Isolat n°</p> | | | | | | | |
| <p>Observations 1 Clou forgé à tête plate circulaire 1 Sous munition d'obus d'artillerie de type "Shrapnel"</p> | | | | | | | |

| | | | | | | | |
|---------------------|--------------------|--------------------------|-----------------|-----------------------------|------------------|----------------------------|-------------------|
| N°tranchée | N°structure | Type de structure | Matériau | Description matériau | NR | NMI | Poids en g |
| 09 | 1 | Tranchée | os | Os animal | 3 | | 6 |
| Observations | | | | | Boîte n° | Datation 1 | |
| Sondage 1 | | | | | 1 | contemporain | |
| | | | | | Sac n° | Datation 2 | |
| | | | | | 1 | Fin XIXe s. - Début XXe s. | |
| | | | | | Isolat n° | | |
| | | | | | | | |

| | | | | | | | |
|---------------------|--------------------|--------------------------|-----------------|-----------------------------|------------------|----------------------------|-------------------|
| N°tranchée | N°structure | Type de structure | Matériau | Description matériau | NR | NMI | Poids en g |
| 09 | 1 | Tranchée | verre | Verre Blanc | 1 | | 12 |
| Observations | | | | | Boîte n° | Datation 1 | |
| | | | | | 4 | contemporain | |
| | | | | | Sac n° | Datation 2 | |
| | | | | | 11 | Fin XIXe s. - Début Xxe s. | |
| | | | | | Isolat n° | | |
| | | | | | | | |

| | | | | | | | |
|---|---------------------|--------------------------|-----------------|---|------------------|---------------------------|-------------------|
| N°tranchée | N° structure | Type de structure | Matériau | Description matériau | NR | NMI | Poids en g |
| 09 | 1 | Tranchée | verre | Verre à bouteille de couleur verte et verre blanc irisé | 40 | 2 | 800 |
| | | | | | Boîte n° | Datation 1 | |
| | | | | | 4 | contemporain | |
| | | | | | Sac n° | Datation 2 | |
| | | | | | 4 | Fin XIXe s. - Début XXes. | |
| | | | | | Isolat n° | | |
| | | | | | | | |
| Observations | | | | | | | |
| 39 tesson de bouteille de vin (NMI=1) | | | | | | | |
| 1 tesson de verre blanc probablement bouteille | | | | | | | |
| N°tranchée | N° structure | Type de structure | Matériau | Description matériau | NR | NMI | Poids en g |
| 09 | 2 | Fossé antichar | métal | Tôle d'acier | 1 | 1 | 124 |
| | | | | | Boîte n° | Datation 1 | |
| | | | | | 2 | contemporain | |
| | | | | | Sac n° | Datation 2 | |
| | | | | | 8 | Circa 1939 | |
| | | | | | Isolat n° | | |
| | | | | | | | |
| Observations | | | | | | | |
| Dans US 7 | | | | | | | |
| Tôle d'acier de forme trapézoïdale, bord ourlé. | | | | | | | |

| | | | | | | | |
|---------------------|--------------------|--------------------------|-----------------|---|-----------------------------------|------------|-------------------|
| N°tranchée | N°structure | Type de structure | Matériau | Description matériau | NR | NMI | Poids en g |
| 17 | 3 | Fossé antichar | céramique | Céramique à pâte rosée Faïence blanche, décor bleu | 4 | 4 | 143 |
| | | | | Boîte n° | Datation 1 contemporain | | |
| | | | | Sac n° | Datation 2 Circa 1939 | | |
| | | | | Isolat n° | | | |
| Observations | | | | | | | |

| | | | | | | | |
|--|--------------------|--------------------------|-----------------|----------------------------------|-----------------------------------|------------|-------------------|
| N°tranchée | N°structure | Type de structure | Matériau | Description matériau | NR | NMI | Poids en g |
| 17 | 3 | Fossé antichar | métal | Fer blanc et alliage base cuivre | 3 | 2 | 200 |
| | | | | Boîte n° | Datation 1 contemporain | | |
| | | | | Sac n° | Datation 2 Circa 1939 | | |
| | | | | Isolat n° | | | |
| Observations | | | | | | | |
| 1 récipient indéterminé en fer blanc 1 douille de cartouche française de calibre 7,5 mm ; marque de fabrique illisible au culot | | | | | | | |

| N°tranchée | N° structure | Type de structure | Matériau | Description matériau | NR | NMI | Poids en g |
|---|--------------|-------------------|----------|--|-----------------------|---|------------|
| 17 | 3 | Fossé antichar | verre | Verre à bouteille de couleur verte Verre plat blanc Verre plat blanc rainuré | 6 | 4 | 184 |
| | | | | | Boîte n° 4 | Datation 1 contemporain | |
| | | | | | Sac n° 7 | Datation 2 Circa 1939 | |
| | | | | | Isolat n° | | |
| Observations | | | | | | | |
| 2 tessons de bouteille de couleur verte 3 tessons de vitrage | | | | | | | |
| N°tranchée | N° structure | Type de structure | Matériau | Description matériau | NR | NMI | Poids en g |
| 23 | 4 | Structure | métal | Fer forgé | 1 | 1 | 2549 |
| | | | | | Boîte n° 2 | Datation 1 moderne | |
| | | | | | Sac n° | Datation 2 XVIIIe-deb XIXe s. | |
| | | | | | Isolat n° 1 | | |
| Observations | | | | | | | |
| Piège à loup | | | | | | | |

| | | | | | | | |
|---------------------------------------|---------------------|--------------------------|-----------------|--|-----------|------------|-------------------|
| N°tranchée | N° structure | Type de structure | Matériau | Description matériau | NR | NMI | Poids en g |
| 23 | 4 | Structure | os | Os animal | 51 | 1 | 36 |
| Observations | | | | Boîte n° 1 Datation 1 moderne Sac n° 12 Datation 2 XVIIIe-deb XIXe s. Isolat n° | | | |
| Canidé immature (probablement renard) | | | | | | | |

Annexe 3

Inventaire des photographies

| N° photos | Description | Auteurs | Publiable |
|------------------|--------------------------------|----------------|------------------|
| ARC11N10556-1 | Ambiance | A. Lefeuvre | non |
| ARC11N10556-2 | Ambiance | A. Lefeuvre | oui |
| ARC11N10556-3 | Ambiance | A. Lefeuvre | oui |
| ARC11N10556-4 | Ambiance | A. Lefeuvre | oui |
| ARC11N10556-5 | Ambiance | A. Lefeuvre | non |
| ARC11N10556-6 | Ambiance | A. Lefeuvre | oui |
| ARC11N10556-7 | Ambiance | A. Lefeuvre | oui |
| ARC11N10556-8 | Ambiance | A. Lefeuvre | non |
| ARC11N10556-9 | Vue panoramique depuis le Nord | A. Lefeuvre | oui |
| ARC11N10556-10 | Vue panoramique depuis le N/O | A. Lefeuvre | oui |
| ARC11N10556-11 | Ambiance | A. Lefeuvre | non |
| ARC11N10556-12 | Panneau du projet du CNCP | A. Lefeuvre | oui |
| ARC11N10556-13 | Photo générale depuis le N/O | A. Lefeuvre | oui |
| ARC11N10556-14 | TR17 coupe Fo3 depuis le Nord | A. Lefeuvre | oui |
| ARC11N10556-15 | TR17 coupe Fo3 depuis le Nord | A. Lefeuvre | oui |
| ARC11N10556-16 | TR17 coupe Fo3 depuis le Nord | A. Lefeuvre | oui |
| ARC11N10556-17 | TR17 coupe Fo3 depuis le Nord | A. Lefeuvre | oui |
| ARC11N10556-18 | TR9 Fo1 depuis l'Est | A. Lefeuvre | oui |
| ARC11N10556-19 | TR9 Fo1 depuis l'Est | A. Lefeuvre | oui |
| ARC11N10556-20 | Panoramique depuis le S/E | A. Lefeuvre | oui |
| ARC11N10556-21 | Panoramique depuis le S/E | A. Lefeuvre | oui |
| ARC11N10556-22 | Ambiance | A. Lefeuvre | non |
| ARC11N10556-23 | TR9 Fo2 depuis l'Est | A. Lefeuvre | oui |
| ARC11N10556-24 | TR9 Fo2 depuis l'Est | A. Lefeuvre | oui |
| ARC11N10556-25 | TR9 Fo2 depuis l'Est | A. Lefeuvre | oui |
| ARC11N10556-26 | TR9 Fo2 depuis l'Est | A. Lefeuvre | oui |
| ARC11N10556-27 | TR 9 Fo1 Sd1 depuis le Nord | A. Lefeuvre | oui |
| ARC11N10556-28 | TR9 coupe Fo1 depuis l'Ouest | A. Lefeuvre | oui |
| ARC11N10556-29 | TR9 coupe Fo1 depuis l'Ouest | A. Lefeuvre | oui |
| ARC11N10556-30 | LOG 1 depuis le Nord | A. Lefeuvre | oui |
| ARC11N10556-31 | Ambiance | A. Lefeuvre | non |
| ARC11N10556-32 | LOG 2 depuis l'Est | A. Lefeuvre | oui |
| ARC11N10556-33 | Rondin pour clayonnage | A. Lefeuvre | oui |
| ARC11N10556-34 | LOG 3 depuis l'Ouest | A. Lefeuvre | oui |
| ARC11N10556-35 | Brassard du 26 RIA | A. Lefeuvre | oui |
| ARC11N10556-36 | Brassard du 26 RIA | A. Lefeuvre | oui |
| ARC11N10556-37 | LOG 4 depuis l'Ouest | A. Lefeuvre | oui |
| ARC11N10556-38 | LOG 5 depuis l'Ouest | A. Lefeuvre | oui |
| ARC11N10556-39 | LOG 6 depuis le Sud | A. Lefeuvre | oui |
| ARC11N10556-40 | Blockhaus 33 intérieur | A. Lefeuvre | oui |
| ARC11N10556-41 | Blockhaus 33 extérieur | A. Lefeuvre | oui |
| ARC11N10556-42 | Blockhaus 33 extérieur | A. Lefeuvre | oui |

| | | | |
|----------------|--------------------------------|---------------|-----|
| ARC11N10556-43 | Blockhaus 33 extérieur | A. Lefeuvre | oui |
| ARC11N10556-44 | Blockhaus 33 extérieur | A. Lefeuvre | oui |
| ARC11N10556-45 | Blockhaus 31 extérieur | A. Lefeuvre | oui |
| ARC11N10556-46 | Fossé antichar bétonné | A. Lefeuvre | oui |
| ARC11N10556-47 | Fossé antichar bétonné | A. Lefeuvre | oui |
| ARC11N10556-48 | Fossé antichar bétonné | A. Lefeuvre | oui |
| ARC11N10556-49 | Fossé antichar | A. Lefeuvre | oui |
| ARC11N10556-50 | Blockhaus 23 extérieur | A. Lefeuvre | oui |
| ARC11N10556-51 | Blockhaus 23 extérieur | A. Lefeuvre | oui |
| ARC11N10556-52 | Blockhaus 23 extérieur | A. Lefeuvre | oui |
| ARC11N10556-53 | Blockhaus 23 extérieur | A. Lefeuvre | oui |
| ARC11N10556-54 | Blockhaus 23 extérieur | A. Lefeuvre | oui |
| ARC11N10556-55 | Blockhaus 23 extérieur | A. Lefeuvre | oui |
| ARC11N10556-56 | Blockhaus 24 intérieur | A. Lefeuvre | oui |
| ARC11N10556-57 | Blockhaus 24 extérieur | A. Lefeuvre | oui |
| ARC11N10556-58 | Blockhaus 24 extérieur | A. Lefeuvre | oui |
| ARC11N10556-59 | Piège à loup ou traquenard | A. Battistini | oui |
| ARC11N10556-60 | Douille de cartouche de 7,5 mm | A. Battistini | oui |
| ARC11N10556-61 | Shrapnel | A. Battistini | oui |